

Université Paris 8, Vincennes → S[†]-Denis

Schwa

autour des groupes

de consonnes

obstruante-liquide

en Poyaudin

Mémoire de maîtrise
de Sciences du Langage
Phonologie
Sous la direction de
Patrick Sauzet
Soutenu en septembre 2002

Benjamin Massot
Département des Sciences du Langage
Université Paris 8
2, rue de la liberté
93526 Saint-Denis Cedex

année universitaire
2001 - 2002

Sommaire

Introduction	3
0.1. La Puisaye et le Poyaudin	3
0.1.1. <i>La Puisaye</i>	3
0.1.2. <i>La langue et l'informateur</i>	3
0.1.2.1. Le Poyaudin	3
0.1.2.2. L'informateur	4
0.1.2.3. Présupposés et mise en garde	5
0.1.3. <i>L'idée de départ</i>	6
0.2. La littérature sur le Poyaudin	6
0.2.1. <i>Les lexiques</i>	6
0.2.2. <i>Les œuvres littéraires</i>	8
0.2.2.1. Contes et poèmes de Fernand Clas	8
0.2.2.2. Le Puisayen	9
1. Cadre théorique	11
1.1. La syllabe	11
1.1.1. <i>Théorie</i>	11
1.1.1.1. La syllabe par la sonorité	12
1.1.1.2. La syllabe par la constituance	15
1.1.1.3. La syllabation	18
1.1.2. <i>La syllabe française</i>	19
1.2. Le schwa	22
1.2.1. <i>Qu'est-ce que schwa ?</i>	22
1.2.2. <i>Les propriétés de schwa en français</i>	26
1.2.3. <i>Le schwa poyaudin</i>	31
1.3. Le svarabhakti	32
2. Données et interprétations	34
2.1. Recueil des données	34
2.1.1. <i>Les données spontanées</i>	34
2.1.2. <i>Les données motivées</i>	35
2.2. Éléments de phonologie poyaudine	35
2.2.1. <i>Les voyelles</i>	36
2.2.2. <i>Les consonnes</i>	38
2.3. Le phénomène observé	39
2.3.1. <i>Le corpus étudié</i>	39
2.3.1.1. En milieu de mot	40
2.3.1.2. En fin de mot	41
2.3.2. <i>Description des données</i>	43
2.3.2.1. Avec des mots	43
2.3.2.2. Avec des règles formelles	45

2.4. La problématique	46
2.5. Les interprétations	46
2.5.1. Une interprétation morpho-phonologique.....	46
2.5.1.1. Approche accentuelle.....	46
2.5.1.2. Approche morpho-phonologique de type SPE	48
2.5.1.3. Approche syllabique.....	49
2.5.2. Une interprétation analogique.....	51
2.5.3. Vers une interprétation complète des données ?.....	54
3. Conclusion générale	57
Remerciements	58
Contact (électronique)	59
Références bibliographiques	59
Annexes	60
Dialogues Pépère - Riri	61
a. 1930.....	61
b. 1947.....	62
c. La cocotte (la fièvre aphteuse, 1952).....	63
d. La chienne	67
Phrases Pépère.....	69
Tableau de conjugaison du verbe chanter [ʃâte].....	72

Introduction

0.1. *La Puisaye et le Poyaudin*

0.1.1. La Puisaye

Le pays de Puisaye est une petite région de Bourgogne qui s'étend sur cinq cantons de l'Yonne (Charny, Bléneau, Toucy, S[†]-Fargeau, S[†]-Sauveur-en-Puisaye), un canton de la Nièvre (S[†]-Amand-en-Puisaye) et quelques communes limitrophes du Loiret. Il s'agit d'une région rurale bocagère, c'est-à-dire où les prés et les champs sont de petite surface et séparés par des haies et où les bois occupent également une grande place, le tout dans un relief assez collineux.

Elle peut être indifféremment nommée Puisaye ou Poyaude ([pɥize], [pwajod])¹, et ses habitants sont sans distinction les Puisayens ou les Poyaudins ([pɥizajẽ], [pwajodẽ]). L'usage privilégie les termes *Puisaye* et *Poyaudin*.

0.1.2. La langue et l'informateur

0.1.2.1. Le Poyaudin

Le poyaudin est un parler d'oïl. Il résulte, comme les parlers d'Île-de-France à la base du français standard, d'une différenciation du latin populaire de la Gaule. C'est une langue quasi exclusivement orale qui n'a pas résisté à la dure loi des langues régionales longtemps ignorées par l'enseignement, d'autant plus que le nombre de locuteurs était très faible (quelques dizaines de milliers). C'est pourquoi actuellement le poyaudin ne transparaît plus qu'à travers le français local, reconnaissable à son accent, à quelques constructions syntaxiques particulières et à du vocabulaire patoisant. Pour exemples, je citerai les 'a' d'arrière très longs pour l'accent, pour la syntaxe, la forme des questions, dont

¹ Je détaille et je justifie dans le paragraphe "2.2. Éléments de phonologie poyaudine" ma transcription phonétique du poyaudin.

j'ai proposé une description et une analyse dans un travail sur la syntaxe diachronique du français ('Quand qu'est qu'il arrive ?', Massot 2002b), et concernant le vocabulaire, les fameuses *bouchures* (haies), si essentielles au paysage poyaudin.

Le poyaudin est, à tort, fréquemment vu comme un français déformé et mal parlé, par des gens peu instruits, bref comme un patois au sens péjoratif du terme. Ceci est principalement dû au fait que beaucoup de locuteurs du poyaudin sont dans un état de diglossie non contrôlée, si bien qu'ils présentent un continuum *poyaudin - français local - français standard*. La diglossie (Sauzet 19??) est une situation où deux formes linguistiques coexistent dans une communauté et se voient attribuer des fonctions et surtout des valeurs différentes. J'entends par diglossie non contrôlée le fait qu'il est difficile pour un certain nombre de locuteurs, de poyaudin ou simplement de français local, de distinguer dans leur production ce qui relève du français standard de ce qui relève d'une forme locale.

Pourtant, c'est une langue à part entière, dans le sens où elle possède bien sa propre grammaire (tant en syntaxe, qu'en morphologie et en phonologie).

Aujourd'hui, cette langue ne se transmet plus et elle ne survit, en dehors des *anciens*, qu'à l'état de patrimoine culturel local, dans quelques publications, quelques spectacles de contes et poèmes, etc.

0.1.2.2. L'informateur

Mon informateur est monsieur Maurice Dadou, mon grand-père maternel, né en 1922 à S^t-Amand-en-Puisaye. Il y a vécu les quinze premières années de sa vie, avant de partir travailler dans plusieurs fermes comme commis, puis de s'installer dans une ferme à Vrilly (commune de Treigny), également en Puisaye.

Sa langue maternelle, celle de son enfance, est le poyaudin de S⁺-Amand. Lorsqu'il était commis, il a connu des lieux où l'on ne parlait pas poyaudin, et où ses interlocuteurs remarquaient systématiquement son vocabulaire, sa syntaxe et sa phonologie-phonétique particuliers. C'est là qu'il a complètement pris conscience de sa langue. Il a pu constater ensuite que le poyaudin parlé à Vrilly n'était pas exactement le sien.

Il a reçu toute son éducation scolaire en français, qui est la seule langue qu'il écrit, avec une très bonne maîtrise. À l'oral, il utilise un français local qui va du 'presque poyaudin' au 'presque français standard', en fonction de l'interlocuteur. Dans la plupart des situations, je le comprends parfaitement. La seule chose qui me fait régulièrement défaut, c'est le vocabulaire qu'il utilise. Mais, dans une situation où il retrouve sa langue maternelle, je suis rapidement perdu.

0.1.2.3. Présupposés et mise en garde

Je suis moi-même né en Puisaye, j'y ai vécu les dix-huit premières années de ma vie, et trois de mes quatre grands-parents en sont originaires. Pourtant, je ne suis pas locuteur du poyaudin ; c'est tout juste si je parviens à produire du français local à la demande dans un contexte linguistique parisien, même si ce français local me revient très rapidement, et avec un certain bonheur, dès que je retrouve la Puisaye. C'est donc en connaissance de cause et avec prudence que je me fierai ponctuellement à mes intuitions sur cette langue, en le précisant à chaque fois que je le ferai.

On connaît la parenté très proche entre les parlers d'oïl et le français, puisque celui-ci n'en est qu'un particulier. On le vérifiera aisément en lisant les données recueillies. Je n'ai d'ailleurs pas jugé utile de les gloser, sauf ponctuellement, tellement leur transparence me semble évidente.

Il existe des différences, principalement de phonétique et de phonologie, entre les langues des différents villages de Puisaye. Une des plus grosses variations est la prononciation systématique [u] là où ailleurs on prononce [o] ([um] / [om], 'homme'). Je désignerai désormais par 'variété de poyaudin' tout poyaudin spécifique à un village, et donc cohérent linguistiquement.

Dans mes recherches, je prendrai par facilité le parti de considérer que les mots poyaudins que j'étudierai sont phonologiquement et morphologiquement proches des mots français correspondants, voire identiques à eux. Ensuite, je rechercherai dans les cas qui me semblent nécessaires une racine plus ancienne pour justifier une différence entre des mots poyaudins et français proches.

0.1.3. L'idée de départ

L'idée ayant abouti au sujet de ce mémoire vient d'une phrase que mon informateur avait coutume de dire le soir au moment du coucher: *Souffelle don la chandelle*². Elle signifie: *Eteins la lumière*. J'ai remarqué dans cette phrase une curieuse forme du verbe *souffler*, et c'est en voulant y chercher une cause phonologique qu'est née l'idée de faire une recherche à ce sujet. J'ai voulu savoir le lien qu'avait cette forme avec la présence d'un groupe de consonnes obstruante-liquide en coda. Je voyais dans le fait que ce groupe est croissant de sonorité, et a donc un maximum local de sonorité qui n'est pas un noyau de syllabe, une bonne motivation pour le casser³.

0.2. La littérature sur le Poyaudin

0.2.1. Les lexiques

J'ai consulté deux lexiques de poyaudin.

² J'ai assez peu orthographié de poyaudin dans mon travail, c'est pourquoi je me contente d'une orthographe instinctive, sans la justifier. Cette phrase se prononce bien sûr [sufeldōlafādel].

³ Voir la section "1.1. La syllabe" pour plus d'explication sur la sonorité et la syllabe.

Le premier, *Avant que langage ne meure*, de François-Pierre Chapat (1999), regroupe mille cinq cents mots et expressions de poyaudin. L'auteur, aujourd'hui septuagénaire, est né en Puisaye et y a vécu une bonne partie de sa vie et de sa retraite. Il s'inscrit ouvertement dans une volonté de laisser la trace écrite d'un patrimoine oral qui disparaît petit à petit.

Le second, *L'parler d'cheu nous*, d'Alain Lejeune (2001), compte trois mille mots de poyaudin. Son auteur est né en 1948 en Puisaye, et l'a quittée à l'âge de cinq ans, pour la capitale, très marqué par la langue et la culture paysanne qu'il y laissait. Il effectue ici une démarche affective envers la langue qu'il a toujours gardée au fond de lui, souvenir des années de sa prime enfance à la ferme et en contact avec la nature.

Je ferai quelques reproches d'ordre linguistique à ces deux œuvres, sans nullement vouloir en cacher les qualités littéraires et culturelles, ainsi que le travail qu'elles représentent.

Tout d'abord, leurs auteurs recherchent une certaine exhaustivité du vocabulaire poyaudin, en englobant dans leurs données des mots issus des différentes variétés de poyaudin. Ils décrivent ainsi un ensemble de mots ne correspondant pas à une langue parfaitement cohérente d'un point de vue phonétique et phonologique. Ils auraient pu obtenir une telle langue en se limitant à la description d'un idiolecte. Cependant, je connais la difficulté d'une telle entreprise. En effet, étant donné le manque de pratique des derniers locuteurs du poyaudin, se limiter à la langue d'un seul locuteur aurait empêché les auteurs de se rapprocher de l'exhaustivité, dont l'intérêt culturel et littéraire prime évidemment à leurs yeux.

Mes reproches les plus empreints de déception iront à l'encontre de leur travail concernant l'orthographe. En effet, bien qu'ils souhaitent tous deux refléter la langue orale, ils ne sont pas parvenus à se détacher suffisamment de

la langue française et surtout d'une tradition de garder un certain retard dans l'orthographe par rapport à l'état de la langue orale. Une conséquence de cela est l'apparition dans certains mots de certaines lettres dont la présence semble douteuse. Par exemple, il me semble que dans aucune forme de poyaudin le pluriel ne soit marqué, puisqu'il ne donne pas lieu à une liaison, alors que la liaison est un phénomène présent dans la langue ([meptiãfã], 'mes petits enfants'). Ainsi, j'aurais préféré qu'aucun 's' ne vienne jamais indiquer un pluriel.

Leur travail linguistique et étymologique reste assez limité. J'ai d'ailleurs également rencontré des difficultés dans ce domaine, lorsque j'ai cherché à reconstruire des formes phonologiques. Ainsi, je resterai parfois dans le doute, et je me méfierai de formes dont l'étymologie peut être trop facilement déduite du français. Chapat (1999) donne 'errhes', qui signifie 'arrhes', et se prononce [ɛʁ]. Cependant, il en donne lui-même l'étymologie : *erres* en ancien français. Il paraît clair que ce n'est qu'au regard de l'orthographe française moderne qu'il a mis un 'h' dans cette forme.

J'ai cherché dans ces deux lexiques du vocabulaire (noms et verbes) susceptible d'apporter un intérêt dans mon étude, pour les soumettre à mon informateur. Il a ensuite décidé si ces mots appartiennent bien à sa langue, et si c'est le cas, s'ils ont bien cette forme ou une autre correspondant à sa variété de poyaudin.

0.2.2. Les œuvres littéraires

0.2.2.1. Contes et poèmes de Fernand Clas

Fernand Clas est né en 1868 à Leugny dans l'Yonne, en Puisaye (à trois kilomètres de mon propre village) et est mort en 1935. Il fit des études et une carrière dans le notariat entre l'Yonne et Paris.

Il est l'auteur d'un recueil de poèmes et de contes non datés, mais vraisemblablement écrits à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle. Il s'agit d'une œuvre écrite, dont on sait qu'elle donnait lieu à des représentations orales de l'auteur.

J'ai rapidement constaté que ce recueil est écrit dans une variété de poyaudin qui n'est pas celle de mon informateur. C'est pourquoi j'ai préféré ne pas y chercher de données pour une étude phonologique. C'est l'œuvre écrite la plus cohérente que je connaisse en poyaudin, et pour cette raison je l'ai utilisée dans le cadre d'une étude diachronique de la syntaxe de la négation et de l'interrogation en français (Massot, 2002b).

0.2.2.2. Le Puisayen

Le Puisayen est un périodique local. Il a paru mensuellement jusqu'en mai 2001, puis est devenu bisannuel. Parmi des rubriques diverses et variées sur la vie locale, on trouve en pages centrales une histoire écrite en poyaudin, et signée *l'Achille*. Ces histoires, à caractère humoristique, entendent rappeler aux uns leur langue de jeunesse et en donner aux autres une idée.

Elles sont assez librement orthographiées, sous une influence très forte de l'orthographe du français. Je propose ici un extrait d'une de ces histoires. La transcription phonétique est de moi, et elle n'est qu'un essai, certainement plausible, mais pas plus puisque je ne connais pas l'auteur, et sa variété de poyaudin, ni ses conventions orthographiques. C'est également moi qui ai traduit cet extrait.

« Pi, ben sûr, ç'genre d'ouvrage, ben c'est l'Polyte qui s'en charge l'pu souvent. Ç'té foué-là, comme y en avait ben pàs loin d'eune dizaine dé strères, y l'avait don rempli yeûe grande armorque à tracteu, après qui l'èye êvu scié, ç'bouais. Pi lé v'là don parti, pou em'ner ça cheux l'vétérinaire. [...] Ben ma foué,

tout farfélu comme il est, l'Polyte, ben en arrivant, dame, y rente tout dret en direction dée gârages, pi quante c'est qui s'est dit qui l'atait à bonne place, ben ma foué, y l'a tout benné... Ben oui, seument quante c'est qui l'a descendu pou fromer l'derriée d'sa r'morque, ben y s'a rendu compte qui n'en avait encore fait eune, d'ann'rie : d'avant lui, y avait la maison... ben pi derriée l'tâs d'bouais qui v'nait d'benner ! Pris comme eune mée ratte dans eune bouête ! » *Le Puisayen*, numéro d'avril 2001.

Transcription phonétique :

[piběsyk / szãkduvkaʒ / bēselpolitikisãʃakʒelpysuvã / stefwela / komjãnavebě
palwědøndizendestek / ilavedõkãplijøgkãdarmokatkatok / apɕekillejevysje / sbwe
/ pilevladõpakti / puãmnesafølveteriner / bēmafwe / tufakfelykomile / lpolit / bē
ãnakivã / dam / ikãttudkẽdãlegakaz / pikãtsekisedikilateabonplas / bēmafwe / ila
tubene / bēwi / sãmãkãtsekiladesãdypufɕomeldekʒetsakmoɕk / bēisakãdykõkinãn
aveãkoɕfeøn / danɕi / dvãlɕi / javelamezõ / bēpideɕjeltadbwekivnedbene / pɕiko
mønmekatdãønbwet]

Traduction :

« Et puis, bien sûr, ces travaux-là, c'est Hippolyte qui s'en charge le plus souvent. Cette fois-là, comme il n'y avait pas loin d'une dizaine de stères, il avait rempli leur grande remorque agricole, après qu'il avait eu scié le bois. Et le voilà donc parti, pour emmener ça chez le vétérinaire. [...] Ma foi, étourdi comme il est, Hippolyte, en arrivant, il rentre tout droit vers les garages, et quand il s'est dit qu'il était bien placé, il a tout benné... Oui, seulement quand il est descendu pour fermer l'arrière de sa remorque, et bien il s'est rendu compte qu'il avait encore fait une ânerie : devant lui, il y avait la maison... et puis derrière le tas de bois qu'il venait de benner ! Pris comme une rate dans une boîte ! »

1. Cadre théorique

1.1. *La syllabe*

Dans cette première partie de mon cadre théorique, je veux donner une bonne description de l'idée de syllabe, présenter une théorie générale de la syllabe et appliquer cela au français. Je m'appuie sur les ouvrages de Angoujard (1997), Goldsmith (1990) et Kaye et Lowenstamm (1984) pour la théorie, et ceux de Dell (1995) et à nouveau Kaye et Lowenstamm (1984) pour l'application au français.

1.1.1. Théorie

L'objet linguistique *syllabe* fait partie de ces notions dont l'intuition est assez évidente, mais qui sont pourtant difficiles à définir parfaitement, et dont l'existence est relativement délicate à motiver de façon simple.

Pour ce qui est de la syllabe, j'avance une idée pour lui trouver une motivation. Ce n'est même pas une hypothèse, juste une intuition.

Pour avoir un système acoustico-articulatoire assez puissant pour faire une langue, il faut que les sons soient assez nombreux, et donc assez variés pour pouvoir les apprendre et les reconnaître, depuis les sons vocaliques jusqu'aux sons consonantiques. En effet, si on imagine assez bien prononcer un certain nombre de voyelles en chaîne, même dans un système à plus de dix voyelles, elles ne donnent pas à elles seules assez de puissance combinatoire pour une langue sans exiger un surplus de capacités cognitives (des racines très longues, ou des nuances entre voyelles très faibles). Donc il faut d'autres sons, les consonnes, d'un ou plusieurs autres types (obstruantes, liquides, nasales, ...). Ceci entraîne l'existence de sons difficiles à organiser entre eux dans le flux sonore. D'un point de vue articulatoire, on ne peut plus faire n'importe quoi. C'est cela que l'on

appelle d'un point de vue formel les contraintes phonotactiques : *une consonne, ça va, trois consonnes, bonjour les dégâts !*

À partir de ces éléments, une langue se donnera une méthode d'organisation pour ses sons. Elle les groupera en constituants, les syllabes. Ces syllabes devront alors être acoustiquement faciles à identifier et à décomposer en segments sonores, et articulatoirement prononçables et enchaînables entre elles. Dès lors, la langue en question fera de la syllabe une structure formelle, et une interface entre le lexique et le canal audio-oral. Notons au passage qu'il est habituel de considérer que la syllabe n'existe pas dans le lexique, mais qu'elle intervient ensuite pour créer du *prononçable*. Pourtant, je tiens à faire remarquer que l'on ne trouve pas n'importe quoi dans le lexique, d'un point de vue syllabique. Déjà, même si l'on choisit bien ses morphèmes, il est difficile de trouver des séquences trop abusives en termes de phonotactique. En particulier, les voyelles et les consonnes sont *pré-agencées*, et elles respectent déjà grandement, dans leurs lignes principales, les contraintes phonotactiques de la langue.

Ceci étant posé, proposer une théorie de la syllabe, ce qui implique une recherche d'universalité, c'est trouver ce qui réunit la structure formelle des syllabes des langues du monde. Voyons deux thèmes principaux : la sonorité et la constituance à l'intérieur des syllabes.

1.1.1.1. La syllabe par la sonorité

Acoustiquement, les syllabes sont une organisation entre des éléments mesurés en terme de sonorité, ce qui se traduit en termes articulatoires. Les sons d'une langue sont placés sur une échelle de sonorité relative, où chaque

étage est défini par la façon dont on articule les sons qui s'y trouvent. Donnons une échelle type, décroissante de sonorité, et discutons-en après.

Voyelles basses > voyelles moyennes > voyelles hautes > semi-voyelles > liquides > consonnes nasales > fricatives > occlusives

Dans ces échelles, le nombre d'étages est défini pour une langue donnée, mais est différent d'une langue à l'autre. Certaines langues ont deux étages en tout (voyelles > consonnes), d'autres en ont plus que dans l'exemple (... > fricatives voisées > fricatives sourdes > ... ou bien ... > r > l > ...). Dans d'autres langues encore, la hiérarchisation n'est pas tout-à-fait la même. Par exemple, il se peut que les fricatives soient regroupées avec les occlusives dans la classe des obstruantes, mais que le voisement les hiérarchise (obstruantes voisées > obstruantes sourdes). Il se peut également qu'un son particulier se déplace dans l'échelle indépendamment des autres sons de même sonorité. C'est souvent le cas de s ou de v, qui se retrouvent parfois avant même les liquides.

Une fois que l'échelle de sonorité est établie, on peut donner une définition acoustique de la syllabe : une séquence de segment se décompose en autant de syllabes qu'il y a de maxima locaux de sonorité. Les frontières des syllabes se trouvent autour des minima locaux de sonorité. Les segments qui sont les maxima locaux de sonorités sont appelés noyaux de syllabe. Ce qui se trouve à gauche du noyau dans la syllabe est l'attaque, et ce qui se trouve à droite est la coda.

Si on note par des numéros de 1 à 5 les classes de segments d'une échelle de sonorité d'une langue donnée, les 1 étant les plus sonores et les 5 les moins sonores, on peut écrire des séquences hypothétiques de segments et y trouver les syllabes⁴. La séquence 1442142353 se décompose ainsi : **14.421.423.53** ; de même, 11 donne **1.1** ; et 1234554321 donne **12345.54321**.

⁴ On note par un point chaque frontière syllabique et en gras les noyaux de syllabe.

Ces définitions ne suffisent pas à faire ce découpage syllabique, ou à produire une séquence correctement syllabée. En effet, dans l'échelle de sonorité, il faut préciser quelques propriétés des différents niveaux : les segments de quels niveaux *peuvent* être noyau de syllabe, et ceux de quels niveaux *doivent* être noyau de syllabe. Enfin, il faut encore restreindre les segments autorisés en coda. Dans mon exemple, 1, 2 et 3 sont maxima locaux de sonorité, mais peuvent-ils tous être noyaux de syllabe ? De plus, s'ils peuvent être noyau de syllabe, peuvent-ils ne pas l'être (comme 2 et 3 dans 421 et 423) ? Et encore, 4 est-il une coda correcte dans 14 ? En anglais, par exemple, les liquides et les nasales sont des noyaux de syllabe possibles, mais peuvent aussi se trouver en attaque ou en coda à côté de voyelles, plus sonores. En italien, il n'est pas possible de trouver des obstruantes en coda.

L'échelle de sonorité d'une langue garantie que les propriétés que je viens de donner (noyau obligatoire, noyau possible, coda possible) correspondent à des segments situés tous du même côté d'une frontière sur cette échelle. Ainsi, si dans une langue les segments de sonorité k sont des noyaux possibles de syllabe, alors tous les segments de sonorité supérieure à k sont des noyaux possibles de syllabe.

Il faut également définir quelles sont les montées et les descentes de sonorité possibles dans l'attaque et la coda. Est-ce que 2345 est une coda possible ? et 5432 est-elle une attaque correcte ? En général, ces séquences sont très limitées en nombre, un segment en attaque et zéro en coda pour les langues les plus strictes, et rarement plus de quatre en attaque et en coda. De plus, il faut dans les attaques et les codas à plusieurs segments⁵ respecter des contraintes quant à la distance sur l'échelle de sonorité entre les segments successifs. En français, par exemple, on peut combiner en attaque une

⁵ Désormais appelées attaques et codas branchantes.

obstruante suivie d'une liquide, mais pas une nasale suivie d'une liquide ou une obstruante suivie d'une nasale.

1.1.1.2. La syllabe par la constituance

Une autre façon d'appréhender les syllabes est de s'intéresser à leur structure formelle, et à l'interpréter par des constituants. Cela permet de définir une structure syllabique prête à accueillir les segments, comme on a en syntaxe une structure syntaxique de la phrase prête à accueillir les syntagmes. On envisage alors assez bien des opérations à l'intérieur des syllabes ou entre les syllabes.

La théorie syllabique fait appel aux trois constituants que j'ai introduits : l'attaque, le noyau et la coda. Le noyau et la coda sont plus étroitement liés que l'attaque et le noyau. C'est pourquoi un constituant les regroupe : la rime. Muni de l'attaque d'un côté et de la rime de l'autre, on peut alors créer une syllabe. Voilà la structure formelle d'une syllabe : (_S A [_R N C])⁶.

Le constituant syllabe domine l'attaque et la rime. La rime est la tête de la syllabe. Le constituant rime domine le noyau et la coda. Le noyau est la tête de la rime. Ainsi, en termes syntaxiques, la syllabe est une projection maximale du noyau. D'ailleurs, il est fréquent que des phénomènes phonologiques fassent un calcul sur les syllabes, et finissent par affecter les noyaux. C'est le cas de l'accentuation, qui construit des pieds à partir des syllabes, puis assigne des accents sur les syllabes. Les accents ainsi obtenus se répercutent sur les noyaux des syllabes. Par exemple, en italien, les voyelles accentuées (s'entend : les noyaux des syllabes accentuées) sont systématiquement allongées si la syllabe n'a pas de segment en coda. En anglais, ce sont les voyelles non-accentuées qui

⁶ Les abréviations utilisées sont les suivantes : 'A' pour l'attaque, 'N' pour le noyau, 'C' pour la coda, 'R' pour la rime, et 'S' pour la syllabe.

subissent un traitement : elles sont réduites en *i* pour les voyelles hautes étirées et en *ə* pour les autres voyelles.

Pour illustrer le lien privilégié qui unit le noyau et la coda et les éloigne de l'attaque, je prends deux exemples. Le premier est à nouveau tiré de l'accentuation. Il est des langues dont l'accent est influencé par la quantité syllabique. Dans ces langues, les syllabes lourdes attirent systématiquement l'accent, tandis que les syllabes légères peuvent ne pas être accentuées. La notion de poids de syllabe est définie pour chaque langue, en tenant compte de deux choses : les syllabes fermées⁷ et les voyelles longues⁸. Généralement, les voyelles longues rendent les syllabes lourdes, et les syllabes fermées sont parfois lourdes, parfois légères, d'une langue à l'autre. Ainsi, mesurer le poids d'une syllabe, c'est quelque part mesurer la taille de la rime de cette syllabe (un ou plusieurs segments), et ce n'est jamais tenir compte de l'attaque (deux ou trois segments en attaque ne rendent pas une syllabe lourde).

Le deuxième exemple est le cas de la nasalisation des voyelles en français. Une voyelle est nasalisée par la consonne nasale qui la suit, qui elle-même chute. Cette règle s'applique si et seulement si la voyelle et la consonne nasale forment la rime d'une syllabe. Elle ne s'applique donc pas si la consonne nasale est l'attaque de la syllabe suivante, ce qui montre seulement l'autonomie des syllabes. Mais ce qu'indique surtout ce contexte d'application, c'est qu'une consonne nasale en attaque n'a pas l'influence qu'elle a en coda sur le noyau de la syllabe à laquelle elle appartient. En disant que la nasalisation a lieu à l'intérieur d'une rime, on dit déjà qu'elle a lieu entre une voyelle et la consonne nasale qui suit, et non qui précède. La rime est donc bien un constituant de la syllabe qui exclut l'attaque.

⁷ Les syllabes sont fermées si elles ont une coda, et ouvertes si elles n'en ont pas.

⁸ Les voyelles longues peuvent être vues comme des segments uniques quant à leur timbre, mais qui occupent la place de deux segments dans la chaîne, soit à la fois le noyau et la coda, soit un noyau double.

Un exemple de nasalisation à l'intérieur de la rime est l'alternance [mwajẽ] / [mwajene] ('moyen' / 'moyenner').

Muni de la structure formelle de la syllabe, il faut encore définir les droits et les devoirs de chaque constituant, si l'on veut reconnaître ou produire des syllabes correctes. C'est là qu'il convient pour chaque langue de dire ce qui est un noyau de syllabe possible, ce qui est un noyau de syllabe obligatoire, ce qui peut entrer dans une coda, ce qui peut entrer dans une attaque. Ces définitions utilisent l'échelle de sonorité comme je l'ai présentée. Les contraintes sur les attaques et les coda branchantes sont également valables.

Dans le formalisme de la syllabe, il faut pourtant encore préciser des choses. En général, il est admis que l'attaque est un constituant obligatoire, et elle est considérée comme vide si aucun segment ne vient la remplir. C'est cette considération qui permet la liaison et l'enchaînement en français : lorsqu'un mot commence par une voyelle noyau de syllabe, il peut accueillir dans son constituant attaque, vide, la consonne qui termine le mot précédent. C'est également ce caractère obligatoire qui interdit complètement l'absence d'attaque dans certaines langues. En revanche, la coda est un constituant facultatif de la syllabe. Une rime est tout-à-fait bien constituée si elle ne contient qu'un noyau. La coda est même interdite dans certaines langues, et il est rare que plusieurs segments soient autorisés en coda.

Le formalisme des syllabes permet encore d'exprimer quelques propriétés. Par exemple, on peut concevoir, après les attaques et les codas branchantes, les noyaux branchants. C'est ainsi que se formalisent les diphtongues⁹. Ce sont alors des noyaux de syllabes contenant deux voyelles (ou trois, dans les triphthongues). De même, dans ce formalisme, les voyelles hautes et les semi-voyelles qui leur

⁹ Une diphtongue est une voyelle qui change de timbre au cours de sa prononciation, comme dans l'allemand [maĩn] (*mein*, 'mon').

correspondent peuvent être unifiées, comme des phonèmes dont la réalisation dépend de la position dans la syllabe : voyelle si c'est un noyau, semi-voyelle si c'est une coda ou une attaque.

1.1.1.3. La syllabation

La syllabation est le processus par lequel on donne à une séquence de segments une structure syllabique, en respectant les règles de la langue donnée, en matière de syllabe. Je vais proposer le modèle de syllabation qui est considéré comme universel. Les langues qui ont une autre méthode de syllabation sont vues comme des aménagements de la syllabation universelle, en évitant d'en faire des exceptions à cette dernière.

La syllabation se fait de la fin vers le début. Elle parcourt la chaîne de segments, et remplit les constituants de la structure syllabique au fur et à mesure qu'elle trouve des segments. Le moule à remplir (la succession des A, N et C) doit être conforme aux contraintes phonotactiques de la langue en question. Entre deux noyaux, on trouve un groupe dont les segments doivent être répartis entre la coda du premier noyau et l'attaque du second noyau. Le principe de l'attaque maximale, universel, permet de trancher en cas d'ambiguïté. Ce principe dit que l'on doit chercher à mettre dans le constituant attaque le maximum de segments que la langue autorise.

Au cours de la syllabation, un accident peut arriver : il manque une attaque, là où la langue en exige une, ou bien il y a trop de segments à répartir en une coda et une attaque entre deux noyaux. Dans ces cas, la phonologie prévoit des réparations. Par exemple, dans de nombreuses langues, il est possible de créer une voyelle pour apporter un noyau supplémentaire dans la chaîne et rendre la syllabation correcte. C'est une épenthèse. Une autre possibilité est de supprimer des segments qui ne rentrent pas dans la syllabation.

Je vais présenter maintenant une propriété fréquente de la syllabation.

En général, la syllabation intervient tôt au cours de la dérivation phonologique, puisque des règles phonologiques tiennent compte de la structure syllabique des segments pour se déclencher. Mais il est également très fréquent qu'elle réintervienne au cours de la dérivation, éventuellement plusieurs fois, voire comme un processus de contrôle permanent. On l'appelle alors la resyllabation.

Au cours de la dérivation, il arrive que la structure syllabique canonique de la langue en question varie. Ainsi, à un stade précoce, les syllabes obéissent à certaines structures. On dit que ce sont des syllabes phonologiques. Puis, progressivement, elles aboutissent à des syllabes dont les lois sont purement phonétiques, en fin de dérivation.

1.1.2. La syllabe française

Dans ce paragraphe, je vais appliquer la théorie de la syllabe comme je l'ai exposée à une langue particulière, le français. Je chercherai donc en particulier à définir les droits et les devoirs des attaques, des noyaux et des codas. Comme je reprends les propos de Dell (1995), je précise que les syllabes que je décris sont celles présentes à un certain niveau sous-jacent du français. Je donnerai ensuite les notions principales de la syllabation en français, avec des implications dans le passage des syllabes phonologiques aux syllabes phonétiques.

La méthode la plus courante pour déterminer ce que sont les attaques possibles d'une langue, c'est de faire l'inventaire des groupes consonnantiques possibles à l'initiale de mot dans cette langue. Dell (1995) propose un tel inventaire pour le français. On y trouve toutes les choses auxquelles on pouvait s'attendre, toutes les consonnes simples, et les groupes obstruante-liquide¹⁰. On

¹⁰ Je noterai désormais un tel groupe OBLI, c'est-à-dire n'importe quel groupe contenant une obstruante suivie d'une liquide, à l'exception de s et z, et des groupes avec deux coronales, tɪ et dɪ.

y trouve d'autres choses plus surprenantes, souvent dues à des emprunts, comme des groupes de deux obstruantes, ou des groupes obstruante-nasale (par exemple dans 'psaume' ou 'pneu'). Dell propose que ces groupes soient considérés comme des exceptions en français, mais que les groupes OBLI dont l'obstruante est sourde précédés de s soient bien des attaques correctes en français¹¹. J'ajoute que les semi-voyelles peuvent entrer dans la composition d'un groupe de consonnes consonne - semi-voyelle. On note au passage que l'absence d'attaque est autorisée en français.

Les noyaux possibles des syllabes françaises sont représentés par les voyelles. Les voyelles non-hautes sont obligatoirement des noyaux, tandis que les voyelles hautes peuvent être des attaques ou des codas, et seront réalisées comme des semi-voyelles dans ces cas. Kaye et Lowenstamm (1984) précisent qu'il existe en français trois diphtongues (en fait trois groupes semi-voyelle - voyelle) qui se comportent bien comme des voyelles uniques. Il s'agit de wa, de sa version nasalisée wẽ, et de ɥi, qui peuvent donc constituer un noyau de syllabe.

La coda française est simplement une éventuelle consonne. Elle est facultative et ne peut contenir plus d'un segment. En fin de mot, là où l'on est le plus susceptible de trouver des codas, on observe des groupes bien plus complexes qu'une simple consonne. Dell (1995) dit de les interpréter comme une coda facultative suivie d'une attaque obligatoire. Le cas le plus démonstratif est celui de 'ambidextre', dont le groupe de consonnes final est kstr. Il doit être décomposé en une coda (k) et une attaque (str)¹².

Ces définitions permettent de donner une structure syllabique canonique du mot français : c'est une succession d'un certain nombre de syllabes (au moins une) dont seul le noyau est obligatoire, et dont l'attaque, le noyau et la coda

¹¹ Il s'agit donc des groupes spr, spl, str, skr et skl.

¹² Je ne rentrerai pas dans le débat théorique que lance Dell : quand il y a une seule consonne à la finale d'un mot, est-elle une coda ou une attaque (une attaque, selon lui) ?

respectent les contraintes données, suivie d'une attaque facultative. Formellement, on peut l'écrire ainsi : $\{(A) N (C)\}^+ (A)^{13}$.

La syllabation du français est assez classique. Elle consiste, à un niveau phonologique assez précoce, à former dans la chaîne de segments des syllabes selon le modèle donné. Pour cela, on parcourt le mot de la fin vers le début, en cherchant à remplir au maximum les constituants que l'on rencontre dans la structure formelle. En particulier, dans un groupe de consonne interne, on commencera par trouver à la fin de ce groupe une attaque, de la taille la plus grande possible, et on mettra l'éventuelle consonne restante dans la coda de la syllabe précédente. Ainsi, un groupe OBLI ne sera pas séparé en une coda suivie d'une attaque. En revanche, un groupe de consonnes qui n'est pas une attaque correcte sera coupé en deux. Par exemple, 'atttrait' se découpe [a.tʁe], et 'calquer' [kal.ke].

Après cette première syllabation, des règles phonologiques interviennent et modifient la séquence de segments (nasalisation de voyelles, etc.). Lorsqu'une de ces règles provoque l'apparition d'une syllabe mal formée, alors le processus de resyllabation intervient pour réparer la structure syllabique défailante. Au fur et à mesure que la dérivation phonologique a lieu, les règles de syllabation se modifient légèrement, pour parvenir au final à une syllabation phonétique.

Il y a d'autres processus de syllabation en français. Je citerai simplement la syllabation qui traverse les mots, pour faire des enchaînements et des liaisons.

¹³ Les {} notent des groupes, les () notent des éléments facultatifs, le + en exposant note la répétition à volonté d'un groupe, avec au moins une itération.

1.2. Le schwa

1.2.1. Qu'est-ce que schwa ?

Le schwa (qui peut recevoir également les noms de *e muet* ou *e atone* en linguistique française) doit être présenté selon deux points de vue. L'un est strictement phonétique, l'autre est au contraire phonologique.

Phonétiquement, schwa, noté [ə], est la voyelle moyenne centrale. C'est-à-dire qu'aucun trait articulatoire ne lui est attribué : elle n'est ni antérieure ni postérieure, ni arrondie ni étirée, ni haute ni basse, etc. On peut dire que le schwa phonétique a existé en français jusqu'à récemment ; d'ailleurs, certains locuteurs affirment encore l'utiliser et le reconnaître. On peut pour autant considérer qu'il a disparu et qu'il a été remplacé dans la prononciation soit par [œ], soit par [ø], et que les actuels locuteurs du français ne le reconnaissent pas.

Schwa, alors noté /ə/, a trois motivations phonologiques. La première est l'épenthèse vocalique. C'est l'apparition d'une voyelle non lexicale dans un contexte précis, afin par exemple de casser un groupe de consonnes imprononçable dans une langue donnée. En français, on peut citer deux exemples. Le premier est la prononciation possible [uksœbʁɛ̃] de 'ours brun', dans laquelle manifestement la deuxième voyelle n'est pas apportée par les épels des deux mots. En effet, cette forme s'oppose à [uksdemõtɔ̃] et [ɔ̃mbʁɛ̃], 'ours des montagnes' et 'homme brun'. Une étude détaillée montrerait que cette voyelle apparaît à l'intérieur de ce type de groupe de consonnes lorsqu'il se trouve entre deux accents primaires de mot. Un autre, que je prendrai dans le français du sud de la France, est le cas d'une épenthèse vocalique à l'intérieur d'un mot. Il s'agit de [pønø], 'pneu'. Cette prononciation montre que dans ce français le groupe de consonnes pn n'est pas correct en début de mot, et qu'il doit être séparé par une voyelle. Pour s'en convaincre, on peut vérifier que ce groupe est possible en milieu

de mot, puisque le même morphème, précédé du morphème privatif *a*, n'a aucune voyelle entre ses deux consonnes : [apne], 'apnée'.

Il est de coutume de définir pour chaque langue sa *voyelle épenthétique*, qui correspond souvent à la voyelle la moins spécifiée de cette langue. Schwa est souvent retenu comme la voyelle épenthétique universelle. C'est-à-dire que, d'une part, si une langue contient schwa parmi ses voyelles, alors c'est lui qui sera sa voyelle épenthétique, sinon elle cherchera une autre voyelle minimale, et que d'autre part toute réalisation d'une voyelle épenthétique différente de schwa sera vue comme la réalisation de surface d'un schwa sous-jacent (c'est-à-dire la réalisation d'une voyelle non spécifiée articulatoirement au niveau phonologique, et spécifiée en surface pour les exigences de prononçabilité de la langue). Dans le monde des phonologues, *i* concurrence schwa pour cette place de voyelle épenthétique universelle. En effet, *i* est la voyelle centrale haute étirée, c'est-à-dire qu'acoustiquement elle est minimale, soit la moins sonore. Et c'est pour ces propriétés acoustiques minimales qu'elle est également dans beaucoup de langues la voyelle épenthétique. C'est l'hésitation entre le choix des propriétés acoustiques et des propriétés articulatoires qui fait débat ici.

La deuxième motivation phonologique de schwa est l'allophonie entre une voyelle et $\emptyset$ (zéro : absence de voyelle). Puisque cette allophonie provoque une alternance qui est en surface celle que je viens de décrire par l'épenthèse vocalique, il va falloir ici montrer que dans certains cas il faut postuler l'existence lexicale d'une voyelle qui va parfois apparaître parfois ne pas apparaître, par opposition à la voyelle épenthétique, qui n'est pas lexicalement présente.

Pour montrer qu'une voyelle peut avoir la propriété que je viens de décrire, je vais exposer un paradigme dans lequel on trouve trois comportements vocaliques différents dans un même contexte. Ces trois exemples sont trois

verbes, *tracter*, *cliqueter*, et *enquêter*. Ils se présentent ainsi au présent, premières personnes (singulier et pluriel) : [tʁakt / tʁaktō], [kliket / kliktō], [ākɛt / āketō]. Les observations sont les suivantes : dans le contexte k-t, on trouve soit rien (*tracter*), soit une alternance ε/Ø (*cliqueter*), soit une alternance ε/e (*enquêter*).

Pour faciliter mon discours, je règle tout de suite le cas de *enquêter*. Son alternance est bien connue en français, avec les alternances ɔ/o et œ/ø, dans [pɔm / pomje], 'pomme, pommier' et [pœʁ / pøʁø], 'peur, peureux'. Je dis simplement que dans une syllabe fermée, ε-œ-ɔ correspondent respectivement à e-ø-o en syllabe ouverte. Puisque l'alternance de *enquêter* ne m'intéresse pas en tant que telle, disons que les deux voyelles que l'on voit sont les deux allophones de /ε/, même si cela demande une plus ample discussion.

Pour reprendre les données, on a en présence trois cas : dans le premier, il n'y a de voyelle ([kt]) dans aucun des deux cas ; dans le second, une voyelle alterne avec une absence de voyelle ([kɛt] vs. [kt]) ; dans le troisième, une même voyelle (phonologiquement) est présente dans les deux cas ([kɛt][kɛt]).

Soutenir l'idée que l'alternance de *cliqueter* est due à une épenthèse vocalique, c'est aboutir à une contradiction. Si c'était bien une épenthèse, le même contexte exactement aurait dû donner lieu à une épenthèse dans le cas de *tracter*. Or, ce n'est pas le cas. De même, soutenir l'idée que cette alternance est due à la chute de ε est contradictoire. Cela signifierait que cette voyelle doit chuter également dans le cas de *enquêter*. Ces deux contradictions nous amènent à proposer une voyelle qui ne soit ni épenthétique, ni ε, et qui alterne bien avec Ø.

Cette voyelle, on l'appelle schwa. Dans mon petit problème, cela me donne la solution suivante : les entrées lexicales contiennent respectivement /kt/, /kət/, et /kɛt/ ; une règle phonologique transforme schwa en /ɛ/ dans le contexte de la première personne du singulier (k-tə) et en /Ø/ dans le contexte de la première personne du pluriel (k-tō).

La troisième motivation phonologique de schwa est son rôle pour décrire l'activation des consonnes latentes. Celles-ci sont ces fameuses obstruantes que l'on écrit, mais que l'on ne prononce pas car elles sont en fin de mot, comme dans 'laid' [le], 'bat' [ba], ou 'blanc' [blɑ̃]. Elles apparaissent dans la prononciation dans les formes 'laide' [lɛd], 'batte' [bat] (subjonctif), et 'blanche' [blɑ̃ʃ]. Il est de coutume d'attribuer cette activation à la présence d'un schwa, ici morphème de féminin ou de subjonctif, au niveau phonologique. Dans les formes /led+ə/, /bat+ə/ et /blɑ̃ʃ+ə/, c'est le schwa qui empêche l'application de la règle de chute des consonnes finales, avant de chuter lui-même.

Puisque rien n'est simple avec schwa, on a constaté que son existence en français n'est justifiable ni phonétiquement, ni par l'épenthèse vocalique. C'est donc un simple concept phonologique, qui s'appelle schwa mais pourrait s'appeler autrement, au vu des données, qui suppose sa présence en français. C'est sur cette base qu'ensuite on suppose que c'est une épenthèse de schwa qui a lieu dans les exemples vus, et que cette épenthèse prend la forme en surface d'une autre voyelle. À partir de cette base, on cherche également quelle peut être la réalisation phonétique de schwa, quand il n'est transformé ni en /ɛ/ ni en /Ø/. Est-ce [œ], [ø], ou même [ɛ] ? Malgré toutes ces suppositions, et devant des preuves assez peu claires, l'hypothèse de schwa, telle que je l'ai décrite, est pourtant tout-à-fait admise et convaincante.

1.2.2. Les propriétés de schwa en français

En français, le schwa a des propriétés qui mettent en jeu différents points de phonologie : l'accentuation et la syllabation, par exemple. Ses propriétés sont toutes liées à une capacité qui lui est propre et que j'ai décrite précédemment : la possibilité d'apparaître et de disparaître en fonction des contextes. Pour décrire ces faits, je m'appuie sur l'ouvrage édité par Verluyten (1988).

Regardons d'abord le rôle de schwa dans l'accentuation. Pour cela, je vais proposer les règles de l'accentuation du français. En collectant les informations dans Verluyten (1998), j'ai pu réunir quelques règles simples et leurs quelques conséquences qui m'intéressent. Je passe sous silence les difficultés liées aux affixes, et surtout aux préfixes. J'utilise un modèle qui met en jeu deux types de constituants, des syllabes et des pieds, les seconds contenant les premières, et cinq paramètres¹⁴. Ils sont : iambes / trochées, construire les pieds de droite à gauche / de gauche à droite, pieds limités / illimités, sensibles à la quantité / insensibles à la quantité et accent de mot à gauche / à droite.

Accentuer un mot, c'est le métrifier, c'est-à-dire construire des pieds avec les syllabes, et assigner des accents secondaires (sur les pieds) et un accent primaire de mot (entre les pieds). En français, les pieds sont limités, c'est-à-dire binaires ou unaires, et trochaïques, c'est-à-dire dominants à gauche. Enfin, les pieds sont construits de droite à gauche, et l'accent de mot est placé sur le dernier pied. En représentant une syllabe par un sigma (σ), un pied par un parenthésage de syllabes, un accent secondaire par un accent grave et un accent primaire par un accent aigu, on obtient un schéma type du mot accentué en français :

➔ monosyllabes : ($\acute{\sigma}$)

¹⁴ Ce modèle, très courant, est décrit dans Goldsmith (1990) au paragraphe *Metrical Structure*.

- bisyllabes : (ó σ)
- trisyllabes : (ò) (ó σ)
- quadrisyllabes : (ò σ) (ó σ)
- pentasyllabes : (ò) (ò σ) (ó σ)
- ...

Mais les choses ne sont pas si simples, car l'accent du français est sensible au quatrième paramètre que Goldsmith (1990) propose. Il l'appelle *sensibilité à la quantité*. Il s'agit du fait que dans une langue donnée les syllabes lourdes (par exemples les syllabes fermées et les syllabes avec une voyelle longue, mais ceci peut changer d'une langue à l'autre) ont tendance à attirer l'accent (ou pas, en cas d'insensibilité à la quantité). Si c'est le cas, alors toutes les syllabes lourdes porteront au moins un accent secondaire, ce qui créera des pieds monosyllabiques, et aura pour conséquence que seules des syllabes légères peuvent se trouver dans la position non-accentuée d'un pied binaire.

Dans le cas du français, on parlera de *quantité* syllabique en utilisant la notion de *qualité* de voyelle. On distingue alors les voyelles neutres et pleines (Basbøll, 1988), c'est-à-dire le schwa et les autres voyelles. Les voyelles pleines rendent les syllabes lourdes, ainsi que les codas. Les seules syllabes qui sont légères sont alors les syllabes ouvertes dont la voyelle est schwa. Toutes les autres syllabes attirent l'accent, et donc sont toujours dans la position accentuée d'un pied binaire ou dans un pied unaire, tandis que les syllabes légères sont les seules à pouvoir se trouver dans une position non-accentuée. Par ailleurs, si deux syllabes pleines se suivent, alors la première fera partie d'un pied unaire, où elle sera accentuée. En notant "σ_l" une syllabe légère, et "σ_L" une syllabe lourde, on obtient les types de pieds suivants :

- unaires : (ó_l) et (ó_L)

→ binaires : (σ_L σ_I) et (σ_I σ_I)

En notant entre crochets une syllabe facultative, le schéma général des pieds en français est : (σ_{L/I} [σ_I]). L'accentuation en français consiste alors à respecter les règles déjà données, à respecter le problème des syllabes lourdes, et à toujours faire des pieds binaires quand c'est possible.

Voici quelques exemples pour illustrer cela¹⁵ :

(bý)	[by]	'bu'
(vè)(ló)	[velo]	'vélo'
(fàk)(tóer)	[faktœʁ]	'facteur'
(à)(è)(rò)(dī)(nà)(mí)	[aerodinami]	'aérodynamie'
(zát)	[ʒe]	'jet'
(rà)(pál)	[ʁapɛl]	'rappel'
(lávə)	[lev]	'lève'
(lávə)(ré)	[levʁe]	'lèverai'
(lávə)	[lav]	'lave'
(lávə)(ré)	[lavʁe]	'laverai'
(rəsə)(málə)	[ʁœsmɛl]	'resemelle'
(pà)(tátə)	[patat]	'patate'
(pə)(títə)	[pøtit] / [ptit]	'petite'
(màtə)(lá)	[matla]	'matelas'
(màtə)(làsə)(rá)	[matlasʁa]	'matelassera'

Cette influence énorme de schwa sur l'accentuation du français semble peu justifiée si l'on s'en tient aux intuitions des locuteurs, qui au mieux et avec un peu d'autopersuasion parviennent à se rendre compte que l'accent de mot est final, sauf si la voyelle finale est un schwa. D'ailleurs, dans ce dernier cas, elle chute et donc c'est toujours la dernière voyelle prononcée qui est accentuée. On

¹⁵ Je donne des formes phonologiques : les schwas n'ont pas encore chuté ni pris le timbre d'une autre voyelle, suivies des formes phonétiques qui me serviront plus loin.

aurait pu se passer de si gros moyens pour décrire l'accent du français, comme il est souvent proposé. Par exemple, on aurait pu se contenter, en négligeant l'accent secondaire, de parler de pieds iambiques illimités (dominants à droite et n-aires), construits après la chute des schwas finaux. Cela aurait suffi pour obtenir un accent final sur tous les mots. Mais deux choses viennent conforter l'approche que j'expose.

La première est que la construction de trochées (pieds binaires dominants à gauche) de droite à gauche, l'accent sur le dernier pied, et leur conséquence, l'accent sur la pénultième, sont assez connus dans la phonologie des langues romanes.

La seconde est que la structure métrique obtenue permet de prédire assez bien le devenir de chaque schwa sous-jacent, entre chute, obligatoire ([matla]) ou facultative ([ptit] / [pøtit]), maintient sous la forme d'un œ ou d'un ø ([køsmɛl]), et ajustement en ε/e ([lɛv], [zɛ]). Détaillons ce point, qui m'amènera aux propriétés de schwa dans la syllabation.

Dans mes exemples, on voit que schwa peut apparaître dans toutes les positions, quant à la métrique. En fonction de sa position, il réagit d'une certaine façon. S'il se trouve dans une position faible, il chute obligatoirement. S'il se trouve dans une position forte, dans un pied binaire, il est ajusté en ε/e. S'il se trouve dans un pied unaire, soit il est sous un accent secondaire et il chute facultativement, soit il est sous un accent primaire et il est ajusté en ε/e.

Ces propositions posent tout de suite un problème : celui de 'resemelle'. En effet, le premier schwa devrait être ajusté en ε/e, et il est maintenu en ø. D'ailleurs ceci est discutable, puisque la prononciation [rsømɛl] est une variante possible. Associons ceci à la remarque que, à part dans le cas de 'petite' et de 'resemelle', tous les schwas sous un accent secondaire ou primaire sont ajustés

en ε/e . Je résoudrai ce problème en disant que le préfixe *re-* de '*resemelle*' ne doit pas être métrifié avec l'ensemble du mot et que les syllabes légères à la gauche du mot ne doivent pas être métrifiées dans des pieds unaires.

De cette façon, je peux alors dire que tous les schwas accentués sont ajustés, que tous les schwas métrifiés non-accentués chutent obligatoirement, et enfin que les schwas non-métrifiés chutent ou bien sont maintenus, avec une certaine liberté. Les formes métrifiées de '*petite*' et de '*resemelle*' sont alors les suivantes :

<ra><sə>(mélə)	[xøsmɛl] / [xømɛl]	'resemelle'
<pə>(títə)	[pøtit] / [ptit]	'petite'

Je vais maintenant discuter de la chute de schwa, à la lumière de l'accent, et dans l'optique de la syllabation, en répondant aux questions suivantes :
Pourquoi la prononciation [xsmɛl] de 'resemelle' est-elle interdite ? et la prononciation [suflte] de 'souffleter' ?

Les deux cas ci-dessus sont légèrement différents : dans le premier, les schwas sont assez libres, puisqu'ils ne sont pas métrifiés, mais dans le second, le sort du schwa semble être scellé par la structure métrique ((sùflə)(té)), puisqu'il s'y trouve dans une position de chute obligatoire. Pourtant, les contraintes qui provoquent les deux interdictions sont semblables : ce sont les contraintes de syllabation. Dans tous les cas, les règles de chute de schwa sont conditionnées par le respect au final de la structure syllabique du français, telle que je l'ai décrite.

Les schwas *libres* de '*resemelle*' doivent chuter de telle façon qu'il est toujours possible de syllaber la séquence qui reste. En particulier, il ne faut pas que la chute laisse un groupe de consonnes qui ne puisse pas être découpé en une

coda, monoconsonnantique, et une attaque possible. S'il s'agit d'un début de mot, on peut trouver une coda initiale, ce qui ne sera correct pour les syllabes que si une voyelle termine le mot précédent, et pourra accueillir cette coda. C'est dans ce cas que [ksømə] est possible, comme dans la phrase 'Ça ressemble plus vite comme ça' [saʁ.sø.mə ...]. D'ailleurs, si l'attaque sm est considérée comme une attaque de mot possible en français ('smala, smarties, ...'), alors la prononciation [saʁ.smə] est parfaitement envisageable.

Les schwas en position faible de pied doivent chuter obligatoirement, dit la règle ; *à condition de laisser une syllabation possible*, précisent les contraintes de structure syllabique. Ainsi, si la chute doit laisser un groupe de trois consonnes (c'est le maximum si le schwa se trouvait dans une syllabe ouverte), alors il faut, comme dans le cas de 'ressemble', que le groupe de consonnes puisse être interprété comme une coda suivie d'une attaque. Dans 'souffleter' le groupe flt ne remplit pas cette condition, car, si f est une coda, alors lt n'est pas une attaque possible, et si t est une attaque possible, alors fl n'est pas une coda possible.

Cette contrainte est décrite par Dell (1985) par la règle OBLICONS, qui dit que la syllabation interdit la création d'un groupe OBstruante-LIquide-CONSonne à la suite de la chute d'un schwa.

Voici donc résumées les propriétés de schwa en français, dont le noyau est sa chute. La métrique du français en décrit bien les conditions, et la syllabation les contraintes.

1.2.3. Le schwa poyaudin

Dans ce paragraphe, j'ai pour but de convaincre de l'existence d'un schwa phonologique en poyaudin.

Pour cela, je cherche des alternances voyelle / Ø qui s'opposent à des non-alternances (toujours une voyelle, jamais de voyelle).

Les alternances [seɾbekt / seɾbektõ] ('se rétablit, se rétablissent', *se rebecter*), [kliket / kliktõ] ('cliquette, cliquettent') et [ãket / ãketõ] ('enquête, enquêtent') sont bien celles que l'on cherche. Par ce paradigme, je justifie l'hypothèse de la présence d'un schwa en poyaudin au niveau phonologique, au même titre que je l'ai fait en français. Je suppose que son comportement est dans l'ensemble équivalent à celui du schwa en français. Même si je n'ai pas étudié en détail la structure syllabique du poyaudin, il semble qu'elle diffère assez peu de celle du français et qu'elle permette de proposer également des contraintes sur les groupes de consonnes après chute d'un schwa, que je soupçonne d'être plus strictes qu'en français.

Il faut maintenant décider de la réalisation phonétique de schwa en dehors de son ajustement sous l'accent. L'alternance assez libre [pti / peti] ('petit') montre que cette réalisation phonétique est [e].

Je m'appuierai vraisemblablement sur ces propriétés dans l'analyse de mes données.

1.3. *Le svarabhakti*

Hans-Erich Keller (1971) propose l'idée que « *des traits phonétiques d'origine germanique [peuvent exister] dans certains dialectes français de France* ». Il étudie ici le cas précis du svarabhakti.

Je ne rentrerai pas dans le détail de son propos, ni dans le débat qu'il lance, mais je me contenterai de tirer de cet article une description du phénomène de svarabhakti, et de m'en servir ensuite pour décrire mes données, si elles s'inscrivent dans ce cadre.

Pour faire simple, je citerai à nouveau Keller, qui décrit ainsi le svarabhakti :
« *Il s'agit toujours de la même situation, à savoir qu'une voyelle s'est dégagée entre une occlusive et une liquide à l'intérieur d'un mot.* » Il ajoute que « *les parlers qui favorisent la prononciation de, par exemple, [feverje] pour 'février', [pɛrderjo] pour 'perdreau' ou [tabeʎe] pour 'tablier' se trouvent surtout en Basse-Normandie, Haute-Bretagne, Maine et Anjou, mais aussi dans le Poitou et dans le Centre ; elle est attestée aussi, mais beaucoup moins fréquemment, dans les parlers wallons, picards, bourguignons, champenois et lorrains.* »

Puisque son premier exemple le montre, je précise que Keller parlait d'obstruantes et non seulement d'occlusives. Les régions qu'il cite, le Centre et la Bourgogne, permettent de situer géographiquement le poyaudin dans les parlers qui peuvent présenter le svarabhakti. En effet, les mots poyaudins [beɾwet], 'brouette', et [kabɛɾjole], 'cabriolet', sont des exemples de svarabhaktis. Je n'ai relevé que des cas avec 'r', ce qui correspond bien à ce que l'on trouve dans les cartes de l'article de Keller à l'endroit qui semble le plus proche de S^t-Amand-en-Puisaye.

On verra dans le chapitre suivant que l'ensemble des données peut être décrit comme l'apparition d'une voyelle à l'intérieur d'un groupe OBLI, même si cet ensemble n'a pas l'homogénéité des données de Keller ; s'agit-il bien de svarabhaktis ?

2. Données et interprétations

2.1. Recueil des données

Je présente ici le déroulement de mon enquête linguistique. Elle est constituée de deux parties majeures.

En premier lieu, j'ai effectué une enquête de terrain. Cela a constitué en une rencontre d'une après-midi, organisée entre mon informateur et l'un de ses neveux.

Ensuite, j'ai à la fois utilisé les deux lexiques de poyaudin à ma disposition et interrogé les connaissances de mon informateur, pour obtenir de nouvelles données dans le cadre du phénomène que j'avais en vue d'étudier.

2.1.1. Les données spontanées

À l'automne 2001, j'ai organisé un déjeuner chez un neveu de mon informateur. Ce neveu, 'Riri' Chabin, est également originaire de S^t-Amand-en-Puisaye ; il est né en 1932. Lui et Maurice Dadou ont convenu qu'ils connaissaient bien la même langue poyaudine, et j'ai jugé que la langue qui serait produite entre eux serait cohérente. Lors du dialogue qui a eu lieu après le déjeuner, entre ces deux protagonistes, j'étais moi-même présent durant toute la durée de l'enregistrement, ainsi que ponctuellement la femme et la sœur de Riri.

L'enregistrement a duré au total environ trois heures, durant lesquelles les deux principaux protagonistes se sont remémoré différents souvenirs, sur des sujets comme les bonnes et les mauvaises récoltes, ou les prisonniers durant la guerre. J'ai retenu quelques extraits du dialogue, dans lesquels j'interviens très

peu, pour les transcrire et les numériser. Je les ai choisis pour leur cohérence linguistique et narrative, et pour la relative fluidité du discours¹⁶.

En décortiquant les enregistrements, j'ai recueilli des données intéressantes, mais hélas très peu qui concernent directement le point de la langue que je voulais observer. Je me suis rendu compte que les données que je recherchais étaient assez peu fréquentes, et j'ai alors utilisé un autre procédé pour les trouver.

2.1.2. Les données motivées

Pour étoffer de façon satisfaisante mes données, j'ai fait appel à mon informateur dans un premier temps. Vu la difficulté que montrait mon interlocuteur à rassembler ses connaissances, et surtout à maîtriser l'aspect technique de ce que je lui demandais de trouver, j'ai procédé autrement.

D'une part, j'ai cherché des mots français susceptibles de rentrer en poyaudin dans le cadre de mon étude, et d'autre part j'ai fouillé mes deux lexiques. J'ai soumis les candidats ainsi obtenus au jugement de mon informateur, qui a fréquemment confirmé mes intuitions.

Les données ainsi recueillies ont permis de dégager un ensemble d'exemples qui sont la base de mon travail. J'ai demandé à mon informateur, en dernier exercice, de mettre ces exemples dans le contexte d'une phrase¹⁷.

2.2. *Éléments de phonologie poyaudine*

Je compte présenter brièvement le système vocalique et consonantique du poyaudin, tel que je m'en sers dans les transcriptions et dans les analyses.

¹⁶ Je présente en annexe les transcriptions accompagnées de traductions des extraits que j'ai intitulés *1930, 1947, La cocotte (la fièvre aphteuse)* et *la chienne*. Ces extraits sont écoutables en version intégrale sur le CD joint.

¹⁷ J'ai transcrit, traduit et consigné sur CD toutes ces phrases. Leur détail se trouve en annexe.

2.2.1. Les voyelles

Comme en français, les voyelles du poyaudin sont caractérisées par la double opposition arrondi-étiré et avant-arrière, pour donner trois voyelles par degré d'aperture. La série des voyelles hautes est ainsi spécifiée : i est étirée et d'avant, y est arrondie et d'avant, et u est arrondie et d'arrière. Il y a trois degrés d'aperture en poyaudin : les voyelles hautes, les voyelles basses et les voyelles moyennes, ni hautes ni basses.

Il y a deux voyelles basses en poyaudin, le 'a' d'avant (celui du français standard), et le 'a' d'arrière. La paire minimale [ba / ba] ('bat, bas') le montre bien. Le 'a' d'arrière est assez peu marqué en matière d'arrondissement, ce qui le rapproche à l'oreille du 'o' ouvert du français ([ɔ]) ; je lui donnerai le trait [+rond] par commodité.

Malgré tous mes efforts, je ne suis pas parvenu à dégager une paire minimale pour trouver deux degrés d'aperture parmi les voyelles moyennes comme c'est le cas en français ([e / ε], [o / ɔ] et [ø / œ]). Par exemple, [mne] et [mnε] sont deux prononciations possibles, mais elles ne distinguent pas 'venez' et 'venait'¹⁸. Même si les deux degrés d'aperture existent phonétiquement, ils ne sont pas nets à l'oreille, et finalement relèvent à la fois de l'allophonie (dans les versions de poyaudin où les trois couples sus-cités sont en distribution complémentaire : syllabes ouvertes pour les voyelles 'moyennes-hautes' et syllabes fermées pour les voyelles 'moyennes-basses') et de la variante libre. C'est à cause de ce flou phonétique et phonologique que j'ai décidé de ne transcrire que des voyelles moyennes-hautes. D'ailleurs, dans la plupart des cas, mes capacités de phonéticien ne m'ont pas permis de décider à quelle voyelle j'avais affaire.

¹⁸ L'assimilation de nasalité provoque bien la forme [mne] et non [vne] pour 'venait, venez'.

Enfin, je dirai un mot des voyelles nasalisées. Elles sont au nombre de trois. Les voyelles basses (les 'a') sont nasalisées en [ã], les voyelles non basses d'avant en [ẽ], et les voyelles non basses d'arrière en [õ]. Là encore, c'est à cause du flou des voyelles moyennes que je n'ai pas utilisé le duo [ẽ / ɔ̃]. Il n'y a pas de nasalisation arrondie d'avant (ni [õ] ni [œ̃]). Comme il est admis couramment en français, je considérerai que les voyelles nasalisées sont des réalisations phonétiques de voyelles orales suivies de consonnes nasales homosyllabiques. Elles n'ont donc pas de représentation phonologique.

J'ai déjà montré l'existence phonologique de schwa en poyaudin, et son absence phonétique. Par définition, il n'a aucune spécification articulatoire. Il est donc une voyelle centrale, moyenne, et ni étirée ni arrondie. Pour cette raison, je l'écarte du tableau ci-après des voyelles phonologiques poyaudines classées par leurs traits binaires formels d'aperture ([±haut], [±bas]), d'arrondissement ([±rond]) et de point d'articulation ([±arrière]).

		- arrière		+ arrière
		- rond	+ rond	
- bas	+ haut	i	y	u
	- haut	e	ø	o
+ bas	- haut	a		ɑ

Pour en finir avec les voyelles, j'avoue mon incompetence à discuter de la question des voyelles longues en poyaudin. On en trouve phonétiquement, par exemple dans [jøːz] ('lieuse') et [kɛːv] ('rêve'). Mais je n'en ai pas pour autant fait des phonèmes¹⁹. Si je m'étais attaché à chercher les contextes dans lesquels elles apparaissent, j'aurais pu être plus catégorique. Comme cette question me

¹⁹ De même, en français, [ʁaːʒ] ('rage') et [biːz] ('bise') ne donnent pas lieu à la création de phonèmes.

semblait liée à celle de l'accent, j'ai préféré ne m'attarder sur aucune de ces deux questions, de crainte de rencontrer le Tonneau des Danaïdes en chemin.

2.2.2. Les consonnes

Les consonnes du poyaudin sont très proches des consonnes du français. Les deux points que je détaillerai sont le cas de *j* et du 'r'.

En français, *j* a été réduit à un phonème, dont la réalisation est souvent [nj] et dont la distribution est curieuse et comporte des lacunes. On le trouve par exemple dans la paire /lwaj/ ([lwɛ̃]) /e + lwaj + e/ ([elwanje]) ('loin, éloigné').

En poyaudin, il s'agit d'un phonème assez banal, qui apparaît même volontiers à l'initiale du mot ([jɔ̃], 'coup', blessure qui donne lieu à un bleu). Mon informateur le distingue très nettement de nj. Il est catégorique, il ne dit pas [panje], mais [pane] ('panier').

Le 'r' poyaudin est assez varié phonétiquement, mais comme en français, il est phonologiquement une liquide, dont la distribution est très proche de celle de l. Chez mon informateur, le 'r' est phonétiquement équivalent au 'r' français, soit une fricative vélaire ([ʁ]). Chez d'autres locuteurs, il est fréquemment réalisé comme la vibrante roulée uvulaire (le 'r' uvulaire, [R]). Il semble que cette prononciation soit celle du 'r' historique du poyaudin, encore dénommé 'r' bourguignon, tel que le chantaient Édith Piaf et Georges Brassens, par exemple. Je crois qu'il n'est pas tout-à-fait dû au hasard que je sois moi-même capable de rouler le 'r' uvulaire, alors que je suis incapable de rouler le 'r' apical de l'espagnol ([r]). C'est bien sûr la valeur phonologique de liquide (/R/) qui jouera dans mes analyses au niveau phonologique, et la valeur phonétique ([ʁ]) que je transcrirai et qui jouera parfois au niveau phonétique.

Je ne rentrerai pas dans le débat des semi-voyelles. Ont-elles un statut de phonème consonnantique ? Sont-elles des réalisations de voyelles dans des positions d'attaque ou de coda ? Simplement, il me semble que w, ɥ et j sont des formes de surface de u, y et i, mais que, comme en français, j peut garder dans certains mots la trace d'un ancien phonème, le 'l' mouillé, ʎ, comme il me semble dans /fyziʎ/ ([fyzi]), /fyziʎ + e/ ([fyziʎe]), ('fusil, fusiller'). Pour autant, j'ai choisi de ne faire aucun phonème des semi-voyelles.

Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des consonnes du poyaudin, auquel je me tiendrai lors de mes transcriptions et de mes analyses. Un couple dans une case note une sourde et une voisée.

		Bilabiales labio-dentales	dentales	palatales vélares uvulaires
Obstruantes	occlusives	p b	t d	k ɡ
	fricatives	f v	s z	ʃ ʒ
Nasales		m	n	ɲ
Liquides	latérale		l	
	roulée			ʀ

2.3. Le phénomène observé

2.3.1. Le corpus étudié

J'ai trié les données que j'ai retenues en deux catégories principales : celles que j'observe à l'intérieur du mot, et celles que je regarde à la fin du mot. Dans tous les cas, il s'agit d'exemples où se trouvent, dans les équivalents français, un groupe OBLI suivi d'une voyelle qui est très souvent schwa²⁰.

²⁰ Les mots dont la traduction est suivie d'une astérisque sont présents en annexe et sur le CD.

Je donne un nom à chaque sous-groupe de données, qui me permettra de m'y référer par la suite²¹. J'indique un schéma canonique²² de ce qui est observé avant chaque série, du côté poyaudin et du côté français.

2.3.1.1. *En milieu de mot*

On ne trouve ici que des 'r' comme liquide mise en cause.

Le premier groupe de données est celui qui correspond exactement aux mots que décrit Keller (1971). Il semble s'y passer un simple svarabhakti, sans chute de voyelle.

SVA

OBəLI $\frac{1}{2}$ VV	OBLIVV
[beɾwɛt]	'brouette'*
[kabɛɾjɔle]	'cabriolet'*

Le groupe suivant est celui des mots où le svarabhakti intervient parallèlement à une chute de voyelle, schwa ou autre.

CH-V|SVA

OBəLI	OBLIV / OBLIə
[beɾʒɛt]	'braguettes'*
[beɾbi]	'brebis'*
[beɾduj]	'bredouille'*
[beɾtɛl]	'bretelles'*
[beɾtij]	'brindille'*
[kõpeɾnwe]	'compréhension'*
[geɾlɔte]	'grelotter'*

²¹ Les abréviations mnémotechniques, qui ne m'engagent pas sur l'interprétation des données, sont : SVA pour svarabhakti (épenthèse de schwa entre une obstruante et une liquide), CH-V pour chute de voyelle, CH-ə pour chute de schwa, CH-LI pour chute de liquide, C/ pour contre-exemple.

²² Les abréviations utilisées sont : OB pour obstruante, LI pour liquide, V pour voyelle (en dehors de schwa), $\frac{1}{2}$ V pour semi-voyelle, C pour consonnes.

[gɛʁnʲɛ]	'grenier'*
[gɛʁnuʲ]	'grenouille'*
[pɛʁswɛ]	'pressoir'*
[pɛʁnɛl / pɛʁnɛjɛ]	'prunelle, prunelier'
[ʁɛfɛʁdʲ]	'refroidi'

Ce dernier groupe réunit des contre-exemples où le groupe OBLIV n'est pas affecté (j'en donne trois, mais je pourrais les multiplier).

C/|CH-V|SVA

OBLIV	OBLIV
[bɛʁzõ]	'braises'*
[dɛ]	'droit'*
[pɛʁmʲɛ]	'premier'

2.3.1.2. En fin de mot

En fin de mot s'opposent deux groupes : les noms, dans lesquels le groupe OBLIə est réduit à la seule obstruante (comme en français parlé), et les verbes, dans lesquels a lieu un svarabakhti. Dans les deux cas, il y a des exemples avec les deux liquides.

CH-ə|CH-LI

OB	OBLIə
[ot]	'autre'*
[bat]	'battre'*
[ʒãd]	'gendre'
[pɛʁɔp]	'propre'*
[kat]	'quatre'*
[syk]	'sucre' (nom)*

[kapab]	'capable'*
[kup]	'couple', dans [enkupdefwe], ' <i>plusieurs fois</i> '
[ōk]	'oncle'*
[posib]	'possible'*
[suf]	'souffle' (nom)*
[tab]	'table'*

CH-ə|SVA

OBəLI	OBLIə
[ãteɤ]	'entre' (verbe)*
[mōteɤ]	'montre' (verbe)
[ofeɤ]	'offre' (verbe)
[uveɤ]	'ouvre'*
[sykeɤ]	'sucre' (verbe)*
[bukeɫ]	'boucle' (verbe)
[ãfel]	'enfle'*
[sufel]	'souffle' (verbe)*
[trābel]	'tremble'*

Enfin, deux exemples où il y a clairement un schwa lexical entre l'obstruante et la liquide (toujours un 'l').

[apel]	'appelle'*
[ɤatel]	'ratelle'*

2.3.2. Description des données

2.3.2.1. Avec des mots

Tout d'abord, le point principal observé dans les données est la présence d'une voyelle entre une obstruante et une liquide là où il n'y en a pas en français.

Dans le groupe SVA, il s'agit exactement du svarabhakti (l'épenthèse d'une voyelle entre l'obstruante et la liquide) discuté par Keller (1971). Chaque fois que je considérerai un svarabhakti, j'estimerai que la voyelle épenthétique est schwa, réalisé [e] en surface. La question est de savoir si ce phénomène s'est figé ou s'il est encore productif. Il me semble que, vu le petit nombre de données recueillies, il soit difficile de faire une étude claire. Ce que l'on peut remarquer simplement, c'est que, comme dans les exemples de Keller que j'ai cités, le svarabhakti a lieu quand le groupe OBLI est suivi de deux voyelles, dont la première est semi-vocalisée. Alors, dirai-je, à une époque, les diphtongues ont disparu, de façon à ce que la première voyelle, semi-vocalisée, rejoigne l'attaque de la syllabe, et entre en conflit, par manque de place, quand un groupe OBLI s'y trouvait. Là, en poyaudin il y a eu un svarabhakti tandis qu'en français il y a eu une vocalisation de la semi-voyelle²³.

Par ailleurs, je ne mets pas les racines de ces mots en cause (une voyelle lexicale entre l'obstruante et la liquide, dans un temps ancien, par exemple en latin ou en ancien français) pour les analyser. Il est à noter que le français procède de la même façon avec un 'l' ([tablje], 'tablier'), alors que le poyaudin change de tactique pour cette liquide ([tabje], 'tablier', *[tabelje]).

²³ En français, c'est ce groupe impossible en attaque, OBLI $\frac{1}{2}$ V, qui donne chez certains locuteurs la distinction [lwe / tɹwe], 'louer, trouer' (*[tɹwe]).

Dans le groupe CH-V|SVA, le schwa (supposé) dans le groupe OBLI en poyaudin est toujours la contrepartie d'une voyelle quelconque après le groupe OBLI en français. Mais ces données ne peuvent pas être unanimement interprêtées comme un svarabhakti après la chute d'une voyelle. En effet, le cas de 'brebis' est clair : la racine en ancien français est /bɛrbi/ (Chapat 1999 et Lejeune 2001), et c'est le français qui s'en est éloigné, et non le poyaudin. Vu que l'étymologie du français n'est pas ma spécialité, j'éprouve beaucoup de difficultés à déterminer le motif de la différence entre le poyaudin et le français pour chacun de ces mots. Cependant, l'un d'entre eux est clair : [kõpɛɳwɛ] ('compréhension') est dérivé de la racine du verbe 'prendre'²⁴, /pɾən/, et d'un préfixe et d'un suffixe connus, /kon/ et /we/. Étant donnés ces morphèmes, la forme [kõpɛɳwɛ] s'analyse bien comme la chute d'une voyelle (schwa, mais est-ce une surprise ?) corrélée à un svarabhakti. Ce mot sera le représentant des noms qui s'analysent comme lui, sans que je puisse en faire une liste.

Les contre-exemples viennent montrer que les mots du groupe CH-V|SVA sont loin d'être homogènes en poyaudin, et que leurs histoires sont assez disparates. Je voudrais pourtant donner une dernière idée pour rallier des mots à [kõpɛɳwɛ]. En français, beaucoup de voyelles alternent avec schwa²⁵, et il se peut que le svarabhakti en échange d'une perte de voyelle soit dû à cela. Par exemple, [kafɛɳdi] s'oppose à 'refroidi'. Je crois qu'il est envisageable que le [wa] du français [kɔfɛɳwadi] ait pu être un schwa (ou avoir un schwa comme allomorphe), pour que se passe la même chose que dans [kõpɛɳwɛ].

Le groupe CH-ə|SVA réunit les verbes dont la fin est inattendue, si on les compare au français. Là où se trouve un groupe OBLIə final en français (le schwa

²⁴ Ce verbe ne contient pas de /d/ ; il se conjugue [pɾā / pɾɛnō / pɾāɳɛ / pɾi], 'prends, prenons, prendrai, pris'.

²⁵ Par exemple, [wa] alterne avec schwa ou Ø dans [dwa / dɔvō / dvō], 'dois, devons'.

et éventuellement la liquide chutent dans la prononciation), il y a en poyaudin un schwa entre l'obstruante et la liquide. La morphologie verbale du poyaudin (Massot 2002a) me fait dire que les racines de ces verbes sont identiques en poyaudin et en français (OBLIə). C'est pourquoi je veux croire qu'il y a bien une chute de schwa corrélée à un svarabhakti, de façon sensiblement similaire à [kõpeɤnwe].

Enfin, le groupe CH-ə|CH-LI vient opposer un autre devenir possible pour les mots se terminant en OBLIə. Comme en français parlé, ils sont prononcés seulement avec l'obstruante. Il ne s'agit jamais de verbes conjugués, mais de noms, adjectifs, verbes à l'infinitif, ... Ce que disent les noms qui sont en français homophones avec des verbes ('sucre', 'souffle'), c'est que la racine de ces mots n'a pas de voyelle entre l'obstruante et la liquide, par opposition à 'appelle, appel' ([apel / apel / *ap]). D'où vient la différence entre verbes et non-verbes ?

2.3.2.2. Avec des règles formelles

Je vais étudier précisément les données qui, clairement, peuvent se décrire comme un svarabhakti ou une chute de liquide, après la chute d'un schwa. Cela se prête assez bien à la formulation en termes de règles de dérivation dans le contexte de la phonologie générative dite SPE (Dell, 1973 et 1985). Je ne vais pas utiliser les matrices de traits habituelles, mais les raccourcis que j'ai déjà introduits qui doivent être vus comme s'il s'agissait de ces matrices.

Il y a trois règles à formuler. La première fait chuter schwa après un groupe OBLI interne ou final. La seconde est l'épenthèse de schwa dans un groupe OBLI interne (devant consonne, puisque schwa a chuté) ou final. La troisième fait chuter la liquide d'un groupe OBLI final.

CH-ə : ə → Ø / OBLI_{C / #}

SVA : Ø → ə / OB_LI{C / #}

CH-LI : LI → Ø / OB_#

Les mots CH-ə|SVA, comme [kõpɛkɲwe] et les verbes en OBLI, subissent la règle CH-ə puis la règle SVA. Les mots CH-ə|CH-LI subissent la règle CH-ə puis la règle CH-LI.

2.4. La problématique

Je me donne deux problématiques.

La première est de trouver une description plus affinée du phénomène, notamment de son contexte, pour en envisager une interprétation. J'aimerais formuler cela en termes de phonologie multi-linéaire²⁶.

La deuxième est de trouver ce qui provoque le contraste entre les verbes et les autres mots, c'est-à-dire ce qui décide s'il faut appliquer la règle SVA ou la règle CH-LI, après la chute de schwa.

2.5. Les interprétations

2.5.1. Une interprétation morpho-phonologique

2.5.1.1. Approche accentuelle

La première approche que je ferai est peut-être la plus faible des différentes approches. En effet, elle se base sur une hypothèse complètement *ad hoc* concernant l'accent, et qui permet artificiellement d'opposer noms et verbes. La faiblesse d'une telle proposition réside dans le fait que je n'ai aucunement étudié le comportement de l'accent en poyaudin. Je considérerai, par

²⁶ La phonologie multi-linéaire s'oppose à la phonologie uni-linéaire, 'SPE' ; Goldsmith (1990) introduit bien l'ensemble des concepts de cette phonologie qui propose une représentation des données sur plusieurs niveaux (un pour les segments, un pour les syllabes, ...).

facilité, et conforté par le fait qu'il n'existe en poyaudin, comme en français, aucune voyelle finale atone, que le système accentuel de ces deux langues est le même, comme je l'ai décrit dans la partie théorique.

L'hypothèse proposée est que la morphologie assigne un accent obligatoire sur la syllabe finale des verbes, même si cette syllabe est légère. Afin de séparer noms et verbes, on dira ensuite que les groupes OBLIə qui suivent l'accent de mot (dans le groupe CH-ə|CH-LI) seront complètement dégénérés et échapperont au svarabhakti.

Suivant cette hypothèse, le schwa final des verbes se retrouve accentué. Quand il chute, la syllabe qu'il laisse sans noyau, mais toujours accentuée, est contrainte de trouver un moyen de continuer à exister, pour continuer de porter l'accent. Pour trouver un statut tolérable à ces syllabes, je conviendrai qu'elles contiennent une liquide syllabique, à ce niveau sous-jacent. Et ainsi, c'est pour palier à cet interdit de surface que l'on procède à une épenthèse vocalique.

Il faut ajouter que cet accent morphologique fait résister les fins des verbes du groupe CH-ə|SVA, mais pas les fins des verbes dont la racine se termine par un groupe de consonnes non OBLI, même avec une liquide, comme 'parle' qui se prononce [pəɽl] et non *[pəɽel].

Résumons par les chaînes de dérivations suivantes l'approche par l'accent morphologique :

/sykɾə/ → /sýkɾə/ → /sýkɾ/ → /sýk/ → [sýk]

/sykɾə/ → /sykɾə́/ → /sykɾ̥/ → /sykə́ɾ/ → [sykéɾ]

Je ne puis me satisfaire de cette approche. Le concept d'accent morphologique n'a aucun fondement empirique en poyaudin. En effet, en l'absence d'étude sur l'accent en poyaudin, je me réfère aux travaux sur l'accent en français, en rappelant la parenté indéniablement proche de ces deux langues. Et

je ne trouve aucune allusion à ce type d'accent. J'ajoute à mes réticences mes doutes sur la légitimité d'un contexte tel que *à droite de l'accent* en morphologie d'oïl.

Je conclus que la morphologie accentuelle du poyaudin n'a visiblement pas la capacité de résoudre ma problématique ; je crois même que l'accent n'a aucune propriété morphologique dans cette langue.

2.5.1.2. Approche morpho-phonologique de type SPE

Dans cette approche, j'utilise une partie de la morphologie du poyaudin, ce qui m'amène à présenter brièvement la construction du temps-aspect-mode (TAM)²⁷.

Les verbes qui m'intéressent, c'est-à-dire correspondant à ceux traditionnellement réunis sous le terme de premier groupe en français (*chanter, trouver, ...*) et les quelques verbes du troisième groupe comme *offrir, ouvrir*, qui sont en partie conjugués comme les verbes du premier groupe (*offre, ouvre*), sont formés sur une racine à laquelle on ajoute un morphème catégoriel, constitué du segment schwa. C'est ensuite sur ce radical verbal que viennent s'ajouter les morphèmes de TAM proprement dits.

J'appellerai le schwa qui permet de former ces verbes *schwa thématique*, que je noterai ə_θ . Ainsi, les formes sous-jacentes de 'sucre', nom et verbe, sont $/\text{sykr}\text{ə}/$ et $/\text{sykr}\text{ə} + \text{ə}_\theta/$. Mon idée est que le schwa thématique, par sa nature morphologique, a un comportement différent du schwa du radical nominal. Il échappe, selon mon hypothèse, à une règle précoce d'effacement de schwa, disons à un niveau morphologique. Ensuite, sa persistance permet de maintenir la liquide. Enfin, il peut chuter tardivement et provoquer le svarabhakti.

Ceci donne les chaînes de dérivation suivantes²⁸ :

²⁷ Je renvoie ici le lecteur au tableau de conjugaison donné en annexe, et pour plus de détails à mes travaux à ce sujet (Massot 2002a).

/sykrə/ → /sykr/ → /syk/ → ... → [syk]

/sykrə + əθ/ → /sykr + əθ/ → ... → /sykrəθ/ → /sykr/ → /sykəθ/ → [sykeθ]

Cette approche permet bien de distinguer les noms et les verbes, et les dérive correctement. Cependant, si le contexte d'application du svarabhakti est assez clair en fin de mot (dans un groupe OBLI final), il reste difficile à cerner en milieu de mot. Doit-il s'appliquer à un groupe OBLI suivi d'une consonne, après la chute d'un schwa (dans [kõpeknwe]) ?

2.5.1.3. Approche syllabique

L'approche que je propose maintenant introduit deux idées. La première est que les schwas de fin de radical ont disparu diachroniquement, tandis que le schwa thématique est toujours présent. La seconde est que, même si au cours de la dérivation noms et verbes ont la même suite de segments, la structure syllabique permet de les différencier.

J'adopterai l'idée, assez commune en français, qu'il y a une syllabation, relativement précoce, et une resyllabation, plus tardive.

Mon analyse, dès lors, s'articule en plusieurs étapes. Tout d'abord, je propose les racines. Elles sont dépourvues de schwa dans le cas des noms à groupe OBLI final, en vertu de mon hypothèse de chute diachronique de schwa final de radical. C'est à mon avis ce que sous-entend Dell (1995) quand il dit que rien, en matière de phonologie, ne distingue en français les mots *golf* et *golfe*, ou les fins des mots *avril* et *asile*, *tact* et *pacte*, *film* et *calme*. Les racines étudiées sont alors /prən/ et /sufl/ et ce sont les racines à l'origine de *prendre* et *souffle* (nom et verbe).

²⁸ Les points de suspension représentent les parties de la dérivation sans conséquence pour le nom mais modifiant le verbe, et vice-versa.

Ensuite, je présente les formes lexicales de *compréhension*, et *souffle* (nom et verbe), c'est-à-dire les racines accompagnées des morphèmes affixaux dérivationnels et fonctionnels. Ces formes sont donc /kon + pɾən + we/, /sufl/ et /sufl + ə/.

À ces formes je peux alors appliquer les différentes règles de dérivation morpho-phonologiques. La première, c'est la syllabation. Les syllabes phonologiques que j'obtiens sont conformes avec les propositions de Dell (1995) sur les groupes de consonnes en français. Je précise que les attaques finales de mots sont considérées ici comme des sous-syllabes dégénérées de la syllabe finale. Les trois formes ont alors les structures syllabiques suivantes : /(kon)(pɾə)(nwe)/, /(su(fl))/ et /(su)(flə)/.

On observe alors très facilement que la première et la troisième formes ont le même contexte pour accueillir le phénomène à observer. En effet, toutes les deux contiennent une syllabe de la forme (OBLIə).

À l'étape suivante, schwa chute, avec pour conséquence la réattribution du rôle de noyau dans les syllabes qui n'en ont plus, si c'est possible. Comme dans la deuxième forme le groupe OBLI n'est pas alors une *vraie* syllabe, sa liquide continue de faire partie du groupe d'attaque. En revanche, dans le contexte décrit juste auparavant, on trouve en la liquide un bon candidat au statut de noyau. Je rappelle une fois de plus que le statut de noyau possible de syllabe n'est autorisé aux liquides qu'au niveau phonologique. Voici donc les formes obtenues à ce stade : /(kon)(pɾ̩)(nwe)/, /(su(fl))/ et /(su)(f̩)/.

Là, on procède à la réduction du groupe OBLI à la seule obstruante dans la deuxième forme. On obtient /(su(f))/.

Enfin, on achève la dérivation par la resyllabation. C'est au cours de cette procédure que va avoir lieu le dernier événement. La resyllabation a pour but de

reformer de bonnes syllabes au niveau phonétique à partir des syllabes du niveau phonologique éventuellement mal formées après application de certaines règles. En particulier, la resyllabation doit résoudre le problème des liquides en position de noyau. Pour ce, elle effectue l'épenthèse d'une voyelle minimale, qu'elle place en position de noyau, reléguant la liquide dans l'autre position de la rime, la coda. La voyelle épenthétique est bien sûr schwa. Les formes deviennent / (kon)(pəR)(nwe) / , / (su(f)) / et / (su)(fəl) /.

Les formes phonétiques sont bien celles attendues : [kōpeɾnwe], [suf] et [sufel]. Le résultat important de cette approche est la bonne unification du contexte d'application du svarabhakti, à savoir un groupe OBLI qui forme une syllabe et dont la liquide est syllabique au niveau phonologique.

2.5.2. Une interprétation analogique

Dans ce paragraphe, je propose d'interpréter les données comme étant le résultat d'une évolution par analogie des racines des verbes mis en cause.

L'idée majeure est ici le fait que la conjugaison de *souffler* présente les mêmes alternances que celle de *appeler*, comme je le montre dans les tableaux ci-dessous.

souffler [sufle]				
Présent	Imparfait	Futur	conditionnel	subjonctif
[ʃʃufel]	[ʃʃufle]	[ʃʃufelkə]	[ʃʃufelkə]	[ʃʃufel]
[tysufel]	[tysufle]	[tysufelkə]	[tysufelkə]	[tysufel]
[isufel]	[isufle]	[isufelkə]	[isufelkə]	[isufel]
[ʃʃuflō]	[ʃʃuflē]	[ʃʃufelkō]	[ʃʃufelkē]	[ʃʃuflē]
[vusufle]	[vusufle]	[vusufelkə]	[vusufelkə]	[vusufle]
[isufelō]	[isufelē]	[isufelkō]	[isufelkē]	[isufelē]
participe passé				
[sufle]				

Tableau 1 : le paradigme de conjugaison de *souffler*

appeler [aple]				
Présent	Imparfait	Futur	conditionnel	subjonctif
[zapel]	[zaple]	[zapelʔe]	[zapelʔe]	[zapel]
[tapel]	[taple]	[tapelʔa]	[tapelʔe]	[tapel]
[ilapel]	[ilaple]	[ilapelʔa]	[ilapelʔe]	[ilapel]
[zaplō]	[zaplē]	[zapelʔō]	[zapelʔē]	[zaplē]
[vaple]	[vaple]	[vapelʔe]	[vapelʔe]	[vaple]
[ilaplō]	[ilaplē]	[ilapelʔō]	[ilapelʔē]	[ilaplē]
participe passé				
[aple]				

Tableau 2 : le paradigme de conjugaison de *appeler*

Les formes relativement curieuses de la conjugaison de *souffler* en poyaudin sont assez bien décrites dans mon approche syllabique. Mais mon observation montre que *appeler* présente les mêmes formes, sans qu'aucune interprétation compliquée vienne les justifier. C'est pourquoi j'envisage que *souffler* ait les mêmes formes pour la même raison, qui est ici la présence dans la racine d'un schwa entre l'obstruante et la liquide (/apəl/). Cela laisse entendre que la racine de souffler est réanalysée par analogie avec *appeler* pour lui donner à elle aussi un schwa entre l'obstruante et la liquide (/sufəl/) susceptible d'apparaître et de disparaître dans les mêmes conditions que le schwa d'*appeler*.

Pour mieux dire, je compare ceci à une erreur de surcorrection d'un enfant qui applique des règles de la grammaire de sa langue là où il n'y a pas lieu de le faire malgré les apparences. Par exemple, un enfant peut former [εʔbʔ] comme forme soutenue de [εʔb] ('herbe') par analogie avec la forme [aʔbʔ], forme soutenue de [aʔb] ('arbre'). Il interprète la forme [εʔb] comme si elle avait subi une règle de simplification en langue non-soutenue, alors que ce n'est pas le cas. Et bien, de la même façon, puisqu'en poyaudin *souffler* donne au présent les formes d'infinitif et de première du pluriel [sufle / suflō], comme *appeler* fait

[aple / aplō], on 'aligne' également les autres formes, devant une telle évidence : [apel], d'où [sufel], au présent, [apelre], d'où [sufelre], au futur, et ainsi de suite.

Comme vraiment toutes les formes sont identiques, je pense que l'analogie a été complètement assimilée et que le radical de *souffler* est en poyaudin /sufələ/. Synchroniquement, cela veut dire que la formation des verbes sur les racines en OBLI tient compte de cette analogie et apporte systématiquement un schwa entre l'obstruante et la liquide.

Si cette analogie peut volontiers décrire et expliquer les formes verbales de *souffler*, elle peine à jouer un rôle pour les verbes comme *sucrer* et les noms comme *compréhension*.

En effet, je ne connais pas de verbe susceptible de jouer le rôle de modèle de conjugaison avec une racine en -OBƏR. Ainsi, il faudrait justifier la conjugaison de *sucrer* par les formes de *appeler*. Ceci ne semble pas impossible, mais l'absence de modèle comme *appeler* avec 'r' m'incite à trouver le cas de *sucrer* suspect.

D'ailleurs, il est intéressant de constater les lacunes suivantes dans les verbes français :

racines liquide	/OBLI/	/OBƏLI/	/OBɛLI/
LI = /l/	kupl / kuple	apɛl / aple	*apɛl / apele
LI = /R/	uvɤ / uvɤe	*uvɛɤ / uvɤe	ɤefɛɤ / ɤefeɤe

Ce tableau montre l'absence de verbes qui ont l'alternance de schwa à l'intérieur d'un groupe OBLI avec 'r' comme liquide. La présence de verbes qui ont cette alternance en poyaudin, au lieu d'une absence de voyelle, est troublante. Il me gêne de supposer que ces verbes reçoivent un schwa dans leur racine, alors

que cela représente une contradiction avec le français. Il est embêtant de réanalyser ces verbes pour les faire rentrer dans une catégorie dont l'existence en poyaudin est douteuse.

L'idée d'une analogie pour *sucrer* restera donc pour moi une interprétation tirée par les cheveux.

Plus difficile encore est le cas de *compréhension* dans cette optique. L'analogie par les paradigmes de conjugaison est impossible ici. Et je ne connais pas d'autre mot qui montre visiblement la même alternance que la racine /pɾən/ de *compréhension*, mais dont l'alternance serait due à la présence d'un schwa entre l'obstruante et la liquide. Pour cet ensemble de mots, je considérerai leur forme comme le résultat désormais figé d'une évolution diachronique du poyaudin qui diffère de celle du français pour le même ensemble de mots. Là encore, je garde de grandes réserves sur cette idée, en l'absence de données et de connaissances personnelles sur le sujet pour la confirmer.

2.5.3. Vers une interprétation complète des données ?

Enfin, je vais chercher à réunir dans une interprétation synthétique les résultats des différentes idées que j'ai précédemment exposées en essayant de faire disparaître les défauts majeurs constatés.

Dans l'approche accentuelle, je n'ai pas trouvé beaucoup de motifs de satisfaction. D'une part, les faits ne sont pas mieux décrits que dans les autres approches morpho-phonologiques, et les règles évoquées n'ont pas une formulation particulièrement simple. D'autre part, les motivations de ces règles et de leurs contextes ne sont ni familières ni imposées par les faits. L'évocation de l'accent dans la présente étude n'a décidément que peu de crédit à mes yeux. Je ne retiendrai finalement qu'un petit aspect de cette approche : les consonnes liquides sont en poyaudin des noyaux de syllabe possibles à un niveau sous-jacent.

Dans l'approche morphologique de type SPE, j'ai introduit l'idée que les verbes et les noms n'avaient pas la même forme lexicale, ceci étant dû à une différence de morphologie. Je ne suis par ailleurs pas très satisfait de la formulation des règles en termes de phonologie linéaire, car leur contexte n'exprime pas instinctivement les conditions d'application de ces règles. De plus, ces contextes sont même particulièrement difficiles à définir dans le traitement des mots qui présentent ce phénomène à l'intérieur.

Dans l'approche syllabique, j'ai repris sous une autre forme l'idée que les noms et les verbes ont des formes lexicales distinctes. Là, sans nier l'origine morphologique de cette différence, j'ai évoqué la diachronie. Grâce à son concours, j'ai dit que les racines avaient évolué pour perdre leur schwa final. J'ai pris le point de vue de la syllabe dans la phonologie multi-linéaire pour aborder le contexte dans lequel ont lieu les faits décrits. Cette méthode me plaît énormément, puisqu'elle permet d'unifier de façon plutôt naturelle et instinctive les contextes de fin de verbes et de milieu de mots. J'ajoute que je reprends l'idée que les liquides peuvent être syllabiques à un niveau phonologique.

Malheureusement, malgré toutes ses qualités, cette approche ne peut rendre compte d'un dernier point, qui reste relativement mystérieux à ce stade de mes analyses : dans les données recueillies, il n'y a pas de mot qui soit le siège des événements étudiés en milieu de mot avec l comme liquide. C'est notamment ce qui m'a fait poursuivre mes investigations.

En cherchant à interpréter analogiquement les données, je suis parvenu à donner un nouveau point de vue sur les verbes à racine -OBl. Mais visiblement, il est difficile d'étendre ce point de vue aux autres données, que ce soient les verbes OB_R ou les milieux de mots.

En faisant ce bilan, je juge opportun d'envisager les données sous un nouvel angle. J'ai intérêt à séparer les données en deux groupes, qui se dégagent naturellement des diverses interprétations. D'un côté, il y a le cas des groupes $OB_{R\emptyset}$, dans tous les contextes de mot, et de l'autre les verbes dont la racine se termine par un groupe $OBI(\emptyset)$. Le point de vue morpho-phonologique (et surtout celui syllabique) décrit bien le premier groupe, et l'interprétation en terme d'analogie rend bien compte du deuxième groupe. Ce constat que proposent mes analyses est ma motivation première pour faire cette séparation.

Séparer les deux liquides a une conséquence. Puisque les verbes $OBI(\emptyset)$ sont interprétés par analogie, il n'est plus besoin de considérer que l est un noyau de syllabe possible au niveau phonologique. En revanche, r a toujours ce statut. On se rappelle qu'il est tout-à-fait plausible, dans la théorie de la syllabe, que les deux liquides du poyaudin ne soient pas sur le même échelon de sonorité. Cette distinction est également suggérée par la distribution des deux liquides dans les verbes français ($OBLI$, $OB_{\emptyset}LI$, $OB_{\epsilon}LI$).

3. Conclusion générale

Dans ce mémoire, j'ai eu l'occasion de mener de bout en bout une recherche en phonologie passionnante, sur une langue qui reçoit toute mon affection. J'ai touché du bout du doigt l'aspect culturel des langues régionales, en particulier des parlers d'oïl, beaucoup moins reconnus que la langue d'oc, le catalan, le breton ...

Ma démarche a été multiple. J'ai cherché dans un premier temps à proposer un cadre théorique à ma recherche. En m'appuyant sur plusieurs ouvrages, j'ai ciblé deux thèmes : la syllabe et le schwa. J'ai défini la syllabe selon deux points de vue : les propriétés physiques des sons d'une part, et l'organisation des segments en constituants d'autre part. Ensuite, j'ai introduit la notion de schwa, et j'ai exposé ses propriétés dans la phonologie du français.

Dans un second temps, je me suis attaché à mon étude proprement dite. Successivement, j'ai recueilli et sélectionné des données de poyaudin, j'ai donné quelques notions sur cette langue, par un inventaire de ses phonèmes, et j'ai décrit les données retenues pour en dégager une problématique : lorsqu'un groupe de consonnes obstruante-liquide est suivi de schwa, il semble que ce schwa disparaît et qu'une épenthèse vocalique ait lieu entre l'obstruante et la liquide. J'ai donné plusieurs analyses à cela, en cherchant un contexte clair et naturel. J'ai conclu que, d'une part, dans les syllabes (OB-R-ə), le schwa chute, et une voyelle (également un schwa) apparaît entre l'obstruante et R, et que, d'autre part, les verbes en OB-l-ə étaient réinterprétés comme des verbes en OB-ə-l-ə. Au passage, j'ai été amené à considérer que le schwa final des racines nominales a chuté diachroniquement en poyaudin.

J'espère finalement avoir donné à connaître (et apprécier) le poyaudin, et avoir effectué un travail linguistique digne de ce nom.

Remerciements

Je remercie tout d'abord et principalement mon grand-père qui a été un informateur à la fois patient, attentif, et d'une grande disponibilité pour répondre à toute mes questions et pour effectuer une démarche d'analyse de sa langue. J'ajoute à cela mon entourage, qui a entièrement joué le jeu. Il a prêté une oreille attentive et nouvelle aux productions linguistiques de mon grand-père et s'est intéressé au travail que je développais. Ce soutien m'a aidé à me relancer dans les périodes de baisse de régime.

Par ailleurs, je souligne le rôle de mon directeur de recherche, Patrick Sauzet, dont les conseils et les connaissances en phonologie des langues romanes m'ont judicieusement éclairé. Son enthousiasme devant les données (il m'aurait volontiers vu développer une bonne dizaine de sujets sur le poyaudin !) a contribué à ma motivation pour mener ce travail à terme.

Contact (électronique)

Je me ferai un plaisir de transmettre les références non publiées. Pour ce, me contacter par courrier électronique :

benjamin.massot@wanadoo.fr

Références bibliographiques

- Angoujard, Pierre (1997). *Théorie de la syllabe : rythme et qualité*. Paris : CNRS, 224p.
- Basbøll, Hans (1988), "Sur l'identité du schwa français et son rôle dans l'accentuation et dans la syllabation", in S. Paul Verluyten (éd.), pp 15-41.
- Chapat, François-Pierre (1999). *Avant que langage ne meure*, Lexique du patois de Puisaye, éditions « Le Carrouge », 224 p.
- Dell, François (1973). *Les règles et les sons, une introduction à la phonologie générative*, Paris, Hermann, 288 p.
- Dell, François (1985). *Les règles et les sons, une introduction à la phonologie générative*, édition revue et augmentée, Paris, Hermann, 297 p.
- Dell, François (1995). "Consonant clusters and phonological syllables in French", in *Lingua* 95, pp 5-26.
- Dell, François, Daniel Hirst et Jean-Roger Vergnaud, eds. (1984). *Forme sonore du langage : Structure des représentations en phonologie*, Paris, Hermann, 208 p.
- Goldsmith, John A. (1990). *Autosegmental and metrical phonology*. Grande-Bretagne : Basil Blackwell, 376 p.
- Goldsmith, John A. (1993). "La phonologie harmonique", in *De natura sonorum*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, pp. 221-266
- Jaubert, Hippolyte-François, comte (1856). *Glossaire du centre de la France, Introduction*, Paris. 10 p. (disponible en me contactant)
- Kaye, Jonathan D. et Jean Lowenstamm (1984). "De la syllabité », in François Dell, Daniel Hirst, Jean-Roger Vergnaud (éds.), pp 123-159.
- Keller, Hans-Erich (1971). "Sur la possibilité de l'existence de traits phonétiques d'origine germanique dans certains dialectes français de France", in *Actes du III^{ème} congrès international de linguistique et philologie romanes*, Laval (Québec, Canada), les Presses de l'Université Laval, pp. 499-512.
- Lejeune, Alain (2001). *L'Parler d'cheux nous*, Lexique du patois de la Puisaye, édité par l'auteur. 209 p.

- Le Puisayen*. Périodique local, à la rubrique "À c't'heu", S⁺-Fargeau (Yonne).
- Massot, Benjamin (2002a). "La morphologie du TAM en poyaudin", exposé pour le séminaire de morphosyntaxe de Lélia Picabia, à l'université Paris 8, manuscrit disponible en me contactant. 14 p.
- Massot, Benjamin (2002b). "Négation et interrogation en poyaudin", travail rendu à l'occasion du séminaire de diachronie des langues romanes (*Propriétés lexicales et évolution syntaxique*) de Mario Barra-Jover, à l'université Paris 8, disponible en me contactant. 24 p.
- Morin, Yves-Charles (1988). "De l'ajustement du schwa en syllabe fermée dans la phonologie du français", in S. Paul Verluyten (éd.), pp 133-189.
- Noske, Roland (1988). "La syllabification et les règles de changement de syllabe en français", in S. Paul Verluyten (éd.), pp 43-88.
- Sauzet, Patrick (19??). "La diglossie : conflit ou tabou ?", consultable sur le site web <http://occitanet.free.fr>. 20 p.
- Tranel, Bernard (1988). "À propos de l'ajustement de E en français", in S. Paul Verluyten (éd.), pp 89-118.
- Verluyten, S. Paul, éd. (1988). *La phonologie du schwa français*. 189 p.

Annexes

Dans les annexes, je présente une transcription des dialogues entre mon informateur et son neveu (*Dialogues Pépère - Riri*) et des phrases produites par mon informateur pour illustrer les exemples que j'ai retenus dans mon étude.

Tout ce qui est transcrit ci-après peut être écouté sur le CD joint. J'y ai ajouté un extrait de dialogue, trop long et confus dans la narration pour être utilisable, que je nomme *Les prisonniers* (pendant la guerre), et un petit extrait (*Les ânes*) qui montre à la fois l'existence de deux 'a' et l'absence de liaison due au pluriel en poyaudin : on dit [lean] et non [lezan], sans quoi les interlocuteurs sont plutôt surpris. Là, c'est la sœur de Riri, interloquée, qui rit de la caricature que fait mon grand-père de la prononciation de 'les ânes' par une femme originaire du 'Midi'.

Dialogues Pépère – Riri

Dans ces transcriptions, j'ai noté chaque changement de locuteur : 'P' pour *Pépère* (mon informateur), 'R' pour *Riri* (son neveu), et 'B' pour *Benjamin* (moi-même).

a. 1930

P : [seteenānemul / tyse]

'C'était une année humide (molle), tu sais.'

R : [milnøfsātᵾāt / seternomepuletmu]

'Mille neuf cent trente, c'était connu (renommé) pour être humide.'

P : [setemu / wi / pilamwesōatetutvaᵾse / bētysetepaʒojø]

'C'était humide, oui, et la moisson était toute versée ; eh bien tu sais, ce n'était pas joyeux.'

[lpeʃabēilaveaʃteynjøz / epiisābuᵾbēdālefā]

'Le père Chabin avait acheté une lieuse, et ils s'embourbaient dans les champs.'

[apᵾeilōkupelᵾestāalafo / avekjødaᵾ / ilōᵾrijødaᵾ]

'Après ils ont coupé le reste à la faux, avec leurs faux (dard). Ils ont pris leurs faux.'

[tysetepalᵾev]

'Tu sais c'était pas le rêve.'

[pusoᵾtibē / iʃaᵾgēpattᵾo / paske / iᵾestē]

'Pour sortir, ils ne chargeaient pas de trop, parce qu'ils y restaient.'

R : [mwezleātādydiᵾ / sa]

'Moi, je l'ai entendu dire, ça.'

P : [abē / ljoasoᵾtepadesylpō / avakeᵾ]

'L'eau sortait par-dessus le pont, à Varenne.'

R : [avakeᵾābala]

'À Varenne en bas, là ?'

P : [bēastøᵾ / setadikjaveplējokwe / puᵾtāsetekᵾøē]

'Eh bien, en fait, c'est-à-dire que c'était plein d'eau ; pourtant, c'était creux.'

[lavɕijaltemõte / tulepɕeibeɲẽ]

'La Vrille était montée, tous les prés étaient inondés (baignaient).'

B : [sekwalavɕij]?

'C'est quoi, la Vrille ?'

P : [seẽɕɪsobẽplyãp / kazɕetdãlalweɕ]

'C'est un ruisseau bien plus ample, qui se jette dans la Loire.'

R : [bẽsapɕãsasuxsatɕeɲi]

'Ça prend sa source à Treigny.'

P : [alakuxɕepɕe]

'À la Cour des Prés.'

R : [pinupaxkõt / javelpetixjo / seteleɕjodlamaladi]

'Et nous, par contre, il y avait le petit ru, c'était le Ru de la Maladie.'

P : [õdize / varapeɕepaxla / tyvatneje]

'On disait : ne va pas pêcher par là, tu vas te noyer !'

b. 1947

P : [lanegɕõevynofij / leblelõɕledãliveɕ]

'L'année où nous avons eu nos filles, les blés ont gelé dans l'hiver.'

[afalyleɕfe / faleaftedlasmãs / õnaveaftedlasmãs]

'Il a fallu les refaire, il fallait acheter de la semence ; on avait acheté de la semence.'

[lbletpɕẽtãivnedyfili]

'Le blé de printemps venait du Chili.'

[epiarpɕe / ɕõyynvaɕkalayẽkoetɕãɕe]

'Après, une de nos vaches a eu un corps étranger.'

[piõllavãdyɕuxɕjẽ]

'Et puis on l'a vendue pour rien.'

[epiarpɕe / õnaynodøfij]

'Et puis après, nous avons eu nos deux filles.' (*des jumelles*)

[õnafeleawen / dālmwadme]

'On a fait l'avoine en mai.'

[õnaypwēdfwēafe / epijenmwesõ]

'On n'a pas eu de foin à faire, et pas beaucoup de moisson.' (*guère de moisson*)

[ebēftasykseteynmovēāne]

'Eh bien, je t'assure que c'était une mauvaise année.'

[apɤe / javepyjodālkɤo]

'Après, il n'y avait plus d'eau dans la mare (le crot, *de crotter* : *creuser un trou*, cf. Chapat 1999).'

[bēafalyāʃɤʃelaba / alasuɤs / alaɤivje]

'Il a fallu aller en chercher là-bas à la source, à la rivière.'

[seteynkoɤve]

'C'était une corvée.'

[lafētsesōaltekāmemmejɤɤ]

'La fin de saison était quand même meilleure.'

[õnaydepom / kāmēm / õnafedycid]

'On a eu des pommes quand même, on a fait du cidre.'

[eõnaāblavekomõnavuly]

'Et on a fait les semis comme on a voulu.'

R : [javebokutpomestanela / bokutfɤi]

'Il y avait beaucoup de pommes, cette année-là, beaucoup de fruits.'

P : [awɤ / õseɤatɤapesylabwesõ]

'Ah oui, on s'est rattrapé sur la boisson !'

c. La cocotte (la fièvre aphteuse, 1952)

(remettre cette histoire dans le contexte de l'après fièvre aphteuse de 2001)

P : [epiapɤeõnaylakokot / āsēkātdø]

'Et puis après, on a eu la fièvre aphteuse (la cocotte, cf. Chapat 1999), en 52.'

[bēlefijepimezādisākraplō / ilavēsēkā]

'Les filles et mes gendres se la rappellent, ils avaient cinq ans.'

[asēkātȳtrāpel / kekʃukitʃkrāp]

'À cinq ans tu te rappelles, quelque chose qui te frappe.'

B : [keskisetepasealox / puʁlakokot]?

'Qu'est-ce qui c'était passé alors, pour la fièvre aphteuse ?'

P : [bēsetadikenuōlavevy]

'En fait, nous, on l'avait vue.'

[dālʃā / ōnveynvaʃkōjjavemidovo / dōvjo]

'Dans le champ, on avait une vache à qui on avait mis deux veaux, *deux viaux*.'

[ebēpibōdjuibkōmē / sōptivjo / bēʒdi / ʃʃepaskilō]

'Et bon dieu ils beuglaient, ces petits veaux. Je dis : je ne sais pas ce qu'ils ont.'

[elbopekisapkoʃ / o:ɪdimalox / idiselakokot]

'Mon beau-père s'approche, et il dit : malheureux, c'est la fièvre aphteuse.'

[ʃʃavepakjōlmaldiksete]

'Je ne savais pas de quelle maladie il s'agissait.'

[salepkrāsylpi / dālajōl / epidāleakgo]

'Elle apparaîût sur le pis, dans la gueule et dans les sabots (ergots).'

[ōleaswaɲedālajōl / nu]

'On les a soignées dans la gueule.'

[lefijisākraplō / lezymel]

'Les filles se le rappellent, les jumelles.'

[javeēgrābatō / avekdlasidpikvik]

'Il y avait un grand bâton, avec de l'acide picrique.'

[ōmelāžesaavekʃʃepakwe / dlajod]

'On mélangeait ça avec je ne sais quoi. De l'iode.'

[piōjōbadizonesa / bēmōjō / isekpkenēamāʒe]

'Puis on les badigeonnait avec ça. Eh bien mon vieux, elles recommençaient à manger.'

[isekpkenēamāʒe / piōnānapwēpekdy]

'Elles recommençaient à manger et on n'en a pas perdu.'

B : [tytāsuvjētwaɪɪ / dlakokot]

'Riri, tu te souviens de la fièvre aphteuse ?'

R : [abēwi / seteāsēkātɔ]

'Bien sûr, c'était en 52 !'

P : [ilavevēddɔzā]

'Il avait vingt-deux ans.'

R : [bēmōpeɪlānavepeɪdysetestanela / altēkreve]

'Mon père en avait perdu sept cette année-là. Elles avaient crevé.'

[ōnapafedekomedikomapeɪsā]

'On n'a pas fait de comédie comme de nos jours.'

[ōlelesekrevepisetetu]

'On les laissait crever et puis voilà.'

[bēlveteɪnerilaveɪjē / ilavepadmedikamā]

'Le vétérinaire n'avait rien : pas de médicament.'

[āfēɪjē / ōjɔbadizonelajɔlepi / seteynɪgolad / kwe]

'Enfin rien, on leur badigeonnait la gueule et puis ... c'était de la rigolade !'

[paskapeɪjaydevaksē / meseapeɪ]

'Parce qu'après il y a eu des vaccins, mais c'est après.'

[lezanedapeɪ / mōpeɪlefezevaksine]

'Les années suivantes, mon père les faisait vacciner.'

[setepaobigatwaɪasmomāla]

'Ce n'était pas obligatoire à ce moment-là.'

[ilefezevaksine / etpiapeɪsedvnyobigatwaɪ]

'Il les faisait vacciner, et après c'est devenu obligatoire.'

P : [ebēpiɔzeillapaatɪape / illōpay / illōpwēvy / maɪʃ]

'Eh bien, Roger ne l'a pas attrapée. [Ses vaches] ne l'ont pas eue !'

R : [seteləzaɪsa / nō]

'C'était le hasard, non ?'

P : [zãñõyyndällo / setedlamemfamij / allapaatkape]

'Nous en avons eu une, dans le lot, de la même famille, qui ne l'a pas attrapée.'

[lbopexiladi / tjẽõvalametomijødstøla]

'Mon beau-père a dit : tiens, on va la mettre parmi celles-là.'

[epievallatkapepisavabjẽ / ellapaatkape]

'Et puis elle va l'attraper et tant pis. Elle ne l'a pas attrapée !'

R : [søksalapriodeby / salepkenepyrfox / ksøksalapripytaɕ]

'Chez celles qui l'ont eue au début, ça a été plus important que chez celles qui l'ont eue à la fin.'

B : [saadykelõtã]

'Ça a duré longtemps ?'

R : [obẽynpaktidlane / tulete]

'Une partie de l'année, tout l'été.'

P : [bẽwi / saladykeletekwe]

'Oui, ça a duré tout l'été.'

R : [paskõñãnakisõkɕevenu / ãfẽtsezõ]

'Parce que chez nous, il y en a qui ont crevé en fin de saison.'

P : [menuõlebadizonedãlajøl / eiseɕɕenẽ]

'Mais nous, on leur badigeonnait la gueule, et elles se rétablissaient.'

[jãnaynkõlatikẽdyleayn / pujiɕdonealot / avekẽbibɕõ]

'Pour une d'entre elles, on a tiré du lait à une vache, pour le lui redonner avec un biberon.'

[uynbutej / aseteynkoɕveẽ]

'Ou une bouteille. Ah, c'était une corvée !'

[zãnavẽpweẽgɕulo]

'Nous n'en n'avions pas un gros troupeau (point un gros lot).'

R : [jãnaksalezapafekɕeve]

'Il y en a que ça n'a pas fait crever.'

[jãnalezanedapɕe / ilavẽpayngutdele]

'Les années suivantes, certaines n'avaient pas une goutte de lait.'

P : [epiðnānayn / sajaɔɔtesylkøɔ / afalylavãd]

'Ça en a pris une au cœur, il a fallu la vendre.'

R : [sajølesesãdutkekʃoz / ʃʃe pa]

'Ça leur laissait sans doute quelque chose, je ne sais pas.'

d. La chienne

P : [lamejøɔkejevy / seteadãpjeɔ / ʃerusle]

'La meilleure que j'ai vue, c'était à Dampierre, chez Rousselet.'

[apasepaɔdevã / puɔlekaɔtãd / apasepalʃã]

'Elle passait devant, pour les attendre. Elle passait par le champ.'

[jãnapabokukipasõdvã / mwejevykel]

'Il n'y en a pas beaucoup qui passent devant. Moi, je n'ai vu qu'elle.'

[aloɔ / ilaveynpetyãnizkel / ugjavelasøkaãdkebumje]

'Il avait une pâture à Niserelles, où il y avait la sœur d'André Boulmier.'

[ynpety / seteomwadseptãb / yngkãpety / mejavepwẽjo]

'Une pâture, c'était au mois de septembre, une grande pâture, mais il n'y avait pas d'eau.'

[safek / kãjabẽdleɔb / õlefezebwekãnizkel]

'Donc, quand il y a beaucoup d'herbe : on les faisait boire à Niserelles.'

[ynfwepaɔʒuɔ / õlefezebwek / apkẽmidi]

'Une fois par jour, on les faisait boire après midi.'

[aloɔʒjeeteaveklafij / safijkavetkãtã / epikuɔsle]

'J'y suis allé avec sa fille, qui avait trente ans, et Rousselet.'

[ilaveyneɔni / ileteosivjøkelpesabẽ / epimwe]

'Il avait une hernie, il était aussi vieux que le père Chabin — et moi.'

[lɔiisɔivedekje / meatkwa / bẽpi / idmãdẽkarãtke]

'Il suivait derrière. Mais à trois ! Et elles ne demandaient qu'à rentrer !'

[ilõbyẽku / idmãdẽkavãtke / piskijavedleɔb]

'Elles avaient bu un coup : elles ne demandaient qu'à rentrer, puisqu'il y avait de l'herbe.'

[apɤe / zjeeteaveklafij]

'Après, j'y suis allé avec la fille.'

[piẽzuxilavẽpaltã / zivatusøl]

'Et un jour, ils n'avaient pas le temps : j'y vais tout seul.'

[pijavepybẽdleɤb / javedleɤb / meãfẽ]

'Il n'y avait plus beaucoup d'herbe ; il y avait bien de l'herbe, mais bon ...'

[mezavelafjen]

'Mais j'avais la chienne.'

[ilavẽpyãvidɤãtɤe]

'Elles n'avaient plus envie de rentrer.'

[bẽjãnaẽkapaɤãtɤe]

'Eh bien, l'une n'est pas rentrée.'

[elapasepaɤdevãmelramne]

'Elle est passée devant, pour me la ramener.'

[ẽkilepaɤãtɤe / teɤule / sitetusøl / tepɤi]

'Une qui n'est pas rentrée, tu t'es fait avoir (rouler) : si t'es tout seul, t'es pris !'

[elapasepaɤdevã / dãlpɤe]

'Elle est passée devant, dans le pré !'

R : [paske / siõjektusøl / õnebẽoblizedfexmelabaɤje / sinõlezotissoɤ]

'En effet, si on est tout seul, on est bien obligé de fermer la barrière, sinon, les autres se sauvent.'

[esitylafexm / bẽlotipøpyɤãtɤe]

'Et si tu la fermes, l'autre ne peut plus rentrer.'

Phrases Pépère

J'ai trié ces phrases dans l'ordre alphabétique des mots français qu'elles traduisent. Ces mots sont :

appelle	autre	battre	braguette	braises	brebis	bredouille
bretelles	brindilles	brouette	cabriolet	capable	compréhension	droit
enfle	entre	grelotter	grenier	grenouille	oncle	ouvre
possible	pressoir	propre	quatre	râtelles	souffle	souffle
sucré	sucré	table	tremble			

[õvasmetatab / apeldõtõgkãpe / kivjenmãze]

'On va se mettre à table : appelle ton grand-père, pour qu'il vienne manger.'

[lavaŋ / alaŋevjo / pijãnaveẽnot / safeksanuafedõvjo]

'La vache a vêlé, et il y en avait un autre. Du coup, nous avons deux veaux.'

[demẽŋpõpavni / paskõvabatelbõk]

'Demain, je ne peux pas venir, parce qu'on va battre le beurre.'

[suvãmomekẽmdi / moĩis / ãbutondõtatabekzet]

'Souvent, Mémère me dit : Maurice, ferme (emboutonne) ta braguette.'

[livekõnavefedybwa / avekelgkãpek]

[idi / fobjẽrmetlabke / edesãdpaĩdesy / kõnedebeĩezõllãdmẽ]

[mellãdmẽ / javepydbkeĩ / õllavepaasekuveĩ]

'L'hiver, on avait fait du bois, avec mon grand-père.'

'Il dit qu'il faut bien remettre la braise, et des cendres dessus, pour qu'on ait de la braise le lendemain.'

'Mais le lendemain, il n'y avait plus de braise, on ne l'avait pas assez couverte.'

[ynaneĩeteakursõ / javeẽbaĩze / ilavedõsãbeĩbi]

'Une année où j'étais à Courson, il y avait un berger qui avait deux cents brebis.'

[ĩeeteynfwe / pĩãddeveĩ / dãlerjo / õneĩvenybeĩduĩ]

'Une fois, je suis aller pêcher des vairons dans le ru ; on est revenu bredouille.'

[emmã / vadõmkribebeĩtel / tyvamleakkoĩe]

'Maman, va chercher (quêter) mes bretelles, tu vas me les accrocher.'

[lavejoswek / õprādebektij]

[õfeẽptitadbektij / llādmẽõnazystalmetdālfø]

'Le soir, on prend des brindilles. On fait un petit tas de brindilles. Le lendemain, on a juste à le mettre dans le feu.'

[dāltā / kātōkywelevaf / ebẽõpkenelabekwet / pulfymje]

'Avant, quand on curait les vaches, on prenait la brouette pour le fumier.'

[lgvāpevilaveẽkaberjole / õltesuvāmõteddā]

'Notre grand-père avait un cabriolet. On était souvent monté dedans.'

[oilebet / ilemempasømākapabdesfekyienø]

'Il est bête : il n'est même pas capable de se faire cuire un œuf.'

[talakõpeknwedyr]

'Tu ne comprends pas facilement.' (Tu as la compréhension dure.)

[abẽdamfenuatkeji jatkwakilometsēsā / mesetetudke]

'Eh bien, de chez nous à Treigny, il y a 3,5 kilomètres, mais c'était tout droit.'

[kāzetevfreakusõ / zmenelevafdālelyzeɾn]

[zavetujupøvkjānejynkilāfel]

'Quand j'étais vacher à Courson, j'emmenais les vaches dans la luzerne. J'avais toujours peur que l'une enfle.'

[ātekdōalekwe / tyvatfemuje]

'Entre à l'abri (l'écoué, *du latin* quietus : *tranquille*, cf. Chapat 1999), tu vas te faire mouiller.'

[lakɥizineleātɕtjofe / featāsjo / fotuzulagerloteẽptipø]

'Le repas (la cuisine) est en train de chauffer. Fais attention, il faut toujours le secouer (grelotter) un petit peu.'

[ynāne / õlbateobataz / lgeɾnjeilteplēdgrē]

'Une année, on faisait le battage ; le grenier était rempli de grain.'

[zeetepefedegeknujdālkɔ / epizānõpɕiplysjɔɕ]

'Je suis allé pêcher des grenouilles dans la mare (le crot, *de crotter* : *creuser un trou*, cf. Chapat 1999), et nous en avons pris plusieurs.'

[dāmafamijjaybokudōk / melmejøɕsetelōkpol]

'Dans ma famille, il y a eu beaucoup d'oncles, mais le meilleur, c'était l'oncle Paul.'

[uveꝛdōlaport]

'Ouvre la porte.'

[sekāmempaposib / køvaveramasetutsøpatatla / kāmemdālaguꝛne]

'Il n'est quand même pas possible que vous ayez ramassé toutes ces pommes de terre en une journée.'

[ynane / ðnaetefedycitopeꝛswe / saavepamaldone]

'Une année, on est allé faire du cidre au pressoir, ça avait bien rendu.'

[otekāmemeꝛkopaxjē]

'Tu es quand même un bon-à-rien.'

[zemmjøꝝwealabelotakat / katꝛwe]

'J'aime mieux jouer à la belote à quatre qu'à trois.'

[ʃenu / kātelfwēilebjēsek / ðlꝛatel / avekynratlō]

'Chez nous, quand le foin est bien sec, on le râteau avec un râteau-faneur (une râteauise).'

[mapovmemexzyliet / nutvaʃalakꝛøve / lsuf / iseaxete]

'Ma pauvre Mémère Juliette, notre vache est morte, son souffle s'est arrêté.'

[lføivøpapꝛā / safeēkaꝛdøꝛkejelsufel / epijaākorerjē]

'Le feu ne veut pas prendre. Ça fait un quart d'heure que je souffle dessus, et il ne se passe toujours rien.'

[ellavesykꝛe / javetꝛotsyk]

'Elle l'avait sucré : il y avait trop de sucre.'

[lameꝛ / suvāedise / dāltā / alōmoxis / sykeꝛdōtōkafe]

'Ma mère disait souvent, dans le temps : allons Maurice, sucre ton café.'

[lameꝛzydit / dāltāedise / alōlegamē / vnevumetatab]

'La mère Judith disait, dans le temps : allons, les gamins, venez vous mettre à table.'

[lmatē / kātōvaobwa / suvāōnapaʃo / pimōjōōtꝛābel]

'Le matin, quand on va au bois, souvent, on n'a pas chaud, et on tremble.'

Tableau de conjugaison du verbe chanter [fãte]

Il faut noter principalement la forte similitude avec la conjugaison du français, le fait que les trois personnes du pluriel ont des désinences fortes, et le pronom sujet identique à la première personne du singulier et du pluriel : 'je'.

présent	imparfait	futur	conditionnel	subjonctif
[ʃfãt]	[ʃfãte]	[ʃfãtre]	[ʃfãtre]	[ʃfãt]
[tyfãt]	[tyfãte]	[tyfãtra]	[tyfãtre]	[tyfãt]
[ifãt]	[ifãte]	[ifãtra]	[ifãtre]	[ifãt]
[ʃfãtõ]	[ʃfãtẽ]	[ʃfãtrõ]	[ʃfãtrẽ]	[ʃfãtẽ]
[vufãte]	[vufãte]	[vufãtre]	[vufãtre]	[vufãte]
[ifãtõ]	[ifãtẽ]	[ifãtrõ]	[ifãtrẽ]	[ifãtẽ]
passé composé	plus-que-parfait	futur antérieur	conditionnel passé	subjonctif passé
[ʒefãte]	[ʒavefãte]	[ʒarefãte]	[ʒarefãte]	[ʒejfãte]
passé surcomposé				subjonctif surpassé
[ʒeyfãte]				[ʒejyfãte]